

Postes
Trudeau
s'affranchit
d'une
promesse

Page A 3



Brésil

La peine de
l'ex-président
Lula alourdie
en appel

Page B 4

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. CIX N° 14

LE DEVOIR, LE JEUDI 25 JANVIER 2018

1,30 \$ + TAXES = 1,50 \$

LE BUDGET DE MONTRÉAL ADOPTÉ DANS LA DIVISION



Quelques dizaines de personnes ont manifesté mercredi devant l'hôtel de ville de Montréal pendant qu'à l'intérieur l'administration Plante-Dorais faisait adopter son premier budget, qui se traduit par une hausse de taxes moyenne de 3,1%, c'est-à-dire au-dessus du taux d'inflation. **Page A 5**

JACQUES NADEAU LE DEVOIR

« DIESELGATE »

Volkswagen poursuivie au nom de tous les Québécois

AMÉLI PINEDA

L'autorisation d'une action collective contre le constructeur automobile Volkswagen, au nom de toute la population québécoise qui a dû respirer l'air des moteurs truqués, crée un important précédent en matière de justice environnementale, affirment des avocats.

Mercredi, le juge Daniel Dumais a autorisé ce recours entrepris par l'Association québécoise de lutte contre la pollution atmosphérique (AQLPA). L'organisme réclame une compensation de 35\$ pour chaque Québécois à titre de dommages punitifs à la suite du « dieselgate ».

Le scandale révélé en 2015 a montré que VW avait usé d'un stratagème lui permettant de fausser les résultats des tests d'émissions polluantes de certaines voitures de la marque allemande. Parmi les modèles visés, la Jetta, la Golf et la Beetle, mises en marché entre les années 2009 et 2015.

Au Canada, le groupe automobile aurait vendu environ 100 000 véhicules diesel équipés du logiciel frauduleux.

L'action est différente des autres actions collectives intentées jusqu'à présent puisqu'elle entend représenter les quelque 8,2 millions de Québécois — et non pas uniquement les propriétaires ou les locataires des véhicules de marque Volkswagen.

« C'est inédit dans le sens où un recours contre une compagnie au nom de tous les Québécois, on n'a jamais vu ça », souligne M^e Anne-Julie Asselin, du Centre québécois du droit de l'environnement (CQDE).

L'action collective constitue un précédent en droit de l'environnement

VOIR PAGE A 8 : VOLKSWAGEN

AUJOURD'HUI



Économie Des agriculteurs inquiets. Le nouveau Partenariat transpacifique alimente l'inquiétude des producteurs de lait, qui se demandent s'ils obtiendront une compensation. **Page B 1**



Avis légaux..... A 4
Décès..... B 6
Météo..... B 5
Mots croisés..... B 5
Petites annonces..... B 6
Sudoku..... B 5

OCCUPATION DOUBLE

Rattrapé par la réalité des beaux sentiments

PH a infiltré l'émission, espérant en tirer matière pour sa maîtrise en littérature

CATHERINE LALONDE

Il s'appelle Pascal-Hugo Caron-Cantin et étudie en littérature, à la maîtrise. On le connaît comme PH, le chum de Jessie la *vegan*. Car ils sont devenus « figures de culture populaire » en se glissant dans les couples finalistes d'*Occupation double Bali*, en fin d'année dernière à V. Une émission que PH voulait infiltrer, façon journalisme gonzo, histoire d'en tirer du jus littéraire pour sa maîtrise. Et peut-être pour un bouquin. Opération ratée... pour l'instant.

Pascal-Hugo Caron-Cantin a terminé le 28 février dernier sa carrière de nageur, après avoir été pendant cinq ans dans le Rouge & Or de Laval, s'entraînant 25 heures par semaine, étudiant en même temps la littérature. « En laissant ma carrière de nageur, je laissais ce par quoi, pendant 20 ans, je me définissais. » Un



ANNIK MH DE CARUFEL LE DEVOIR

Pascal-Hugo Caron-Cantin dit vouloir profiter de sa popularité pour soutenir des causes auxquelles lui et son amoureuse, Jessie la *vegan*, croient.

VOIR PAGE A 8 : TÉLÉRÉALITÉ

ÉDUCATION

Suppléants non qualifiés: un nombre minime, selon Proulx

L'embauche d'un millier d'enseignants éliminera le recours au personnel « non légalement qualifiés », croit-il

MARCO FORTIER

L'embauche de suppléants non légalement qualifiés n'est pas « souhaitable », mais reste négligeable, malgré la pénurie d'enseignants qui frappe plusieurs commissions scolaires, estime le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx.

Le ministre mise sur les embauches — il en promet 1000 de plus pour la prochaine année — pour venir à bout du recrutement de suppléants qui ne détiennent pas un brevet d'enseignement.

« On est préoccupés, mais ça reste une proportion minime par rapport aux 100 000 enseignants au Québec, a dit le ministre Proulx au *Devoir*. La solution, c'est de former davantage d'enseignants, et c'est ce qu'on fait: on embauche en éducation. »

Le ministre de l'Éducation réagissait à la stratégie de la Commission scolaire de Montréal (CSDM), qui a publié le mois dernier une annonce visant explicitement à recruter des suppléants « non léga-

ment qualifiés », pour des « suppléances occasionnelles de moins de cinq jours ».

Aux prises avec une pénurie persistante d'enseignants, la plus grande commission scolaire du Québec estime qu'il s'agit d'une solution de dernier recours pour éviter que des classes se retrouvent « orphelines », sans titulaire. Cette solution n'est pas idéale, reconnaît le ministre, mais elle reste tout à fait légale.

« Le règlement sur les autorisations d'enseigner prévoit que le suppléant occasionnel n'est pas visé par l'obligation de qualification légale », indique Bryan St-Louis, responsable des relations de presse au ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur.

« Il faut dire que les suppléants occasionnels n'ont pas la responsabilité d'un groupe-classe, et ce n'est pas ça l'objectif », précise le ministre Proulx.

La valeur d'une formation

Il faut officiellement détenir un brevet d'enseignement pour être titulaire d'une classe de niveau préscolaire, primaire

ou secondaire. Pour avoir le brevet, il faut détenir un baccalauréat nécessitant quatre années d'études universitaires — ou encore faire une « maîtrise qualifiante » de 60 crédits, pour les aspirants professeurs détenant déjà un diplôme universitaire dans une matière autre que l'enseignement.

Le Ministère a permis l'embauche de suppléants non légalement qualifiés, sur une base occasionnelle, pour éviter que des classes se retrouvent sans enseignant.

Dans les facultés d'éducation, on s'inquiète des effets de cette politique sur la qualité de l'enseignement. Aussi, en ouvrant la porte au travail de suppléants non légalement qualifiés, on enlève de la valeur à la formation obligatoire en éducation, estime Monique Brodeur, doyenne de la Faculté des sciences de l'éducation de l'Université du Québec à Montréal (UQAM).

« C'est comme si on considérait que n'importe qui peut enseigner. Imaginez quelqu'un qui dirait: je peux travailler comme cuisinier parce que je



JACQUES BOISSINOT LA PRESSE CANADIENNE

Le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, affirme que le recours aux suppléants non qualifiés est minime en proportion du nombre d'enseignants au Québec.

connais les aliments!» a-t-elle dit au *Devoir* cette semaine.

« C'est vraiment manquer de respect aux enseignants et à la formation qui est donnée. S'il y a une profession qui est exigeante, c'est celle-là! Ça prend des enseignants dûment formés. »

Des compétences

Les commissions scolaires qui embauchent des suppléants non légalement qualifiés doivent « s'assurer que les personnes engagées possèdent les compétences appropriées », précise le MEES. La CSDM, par exemple, exige

que ces suppléants détiennent un diplôme universitaire et passent une entrevue, ainsi qu'une vérification de leurs antécédents judiciaires.

Pour des embauches à plus long terme d'enseignants non légalement qualifiés, les commissions scolaires doivent demander la permission du MEES. La « tolérance d'engagement », valide pour une année, vise à permettre le recrutement de candidats non légalement qualifiés pour des postes que les commissions scolaires ne parviennent pas à pourvoir.

Un autre type d'autorisation du ministère est requis pour embaucher des étudiants en éducation qui n'ont pas terminé leurs études.

Le ministre Proulx indique qu'il a signé moins de 1000 tolérances d'engagement dans la dernière année, et 6350 autorisations d'enseigner à des étudiants en éducation — sur un total de 100 000 enseignants, du préscolaire au secondaire.

Le Devoir

NOUVEAU PARTI DÉMOCRATIQUE

Singh critiqué pour sa grande utilisation des réseaux sociaux

MYLÈNE CRÈTE

Le chef du Nouveau Parti démocratique (NPD), Jagmeet Singh, a fait face à sa première critique, trois mois après son élection à la tête de la formation, alors que débutait mercredi la réunion de son caucus à Ottawa.

Le député Charlie Angus, l'un de ses rivaux lors de la course à la direction, a publié vendredi soir sur Twitter un commentaire contre la nouvelle direction que semble prendre le NPD sous la gouverne de M. Singh.

« Lorsqu'un parti croit que de meilleurs trucs d'Instagram ou de la planification de gala sont le meilleur moyen de réussir, nous perdons le contact », a-t-il écrit en ajoutant que le mouvement néodémocrate avait toujours été proche de sa base.

Quelques jours auparavant, M. Singh avait documenté sa demande en mariage à Gurkiran Kaur, sa nouvelle fiancée, sur Instagram.

Charlie Angus a effacé son gazouillis peu de temps après l'avoir publié. Il s'est justifié mercredi en disant qu'il n'avait pas à s'en prendre à la nouvelle équipe d'employés mise en place par Jagmeet Singh parce qu'ils ne font que commencer leur travail.

Il a toutefois insisté sur le besoin pour le NPD de ne pas se détourner de sa base pour tout miser sur les réseaux sociaux. « Nous attirons beaucoup de jeunes gens intelligents qui aiment les réseaux sociaux, mais les réseaux sociaux ne sont qu'une petite partie [du travail], a-t-il expliqué. La réalité, c'est que nous parlons pour des gens qui n'ont pas de voix, qui ne font pas partie de la bulle qu'est Ottawa, et je veux vraiment que nous maintenions cet équilibre. »

Il semble que le départ récent de Michele Girash, une organi-

satrice néodémocrate qui travaillait pour le caucus des députés, est à l'origine du mécontentement de M. Angus. M^{me} Girash avait dirigé sa campagne lors de la course à la direction.

Mauvaise passe?

Pendant que Charlie Angus tentait d'expliquer sa sortie sur Twitter et son recul, son chef faisait son entrée à la réunion de caucus, précédé par son propre caméraman. Le jeune *hipster* — arborant la tuque, la barbe et les lunettes de sa génération — documentait chaque pas et chaque geste du leader. Puis, celui qui alimente ses réseaux sociaux en utilisant même sa demande en mariage a fait face aux médias traditionnels, le temps d'un court point de presse.

Invité à dire s'il recevait la sortie de son député comme une critique, il a commencé par dire « non ». « C'est très important d'avoir un contact avec le peuple. On sait que tout le monde utilise les réseaux sociaux. C'est une façon de se rapprocher, de montrer que nous sommes des personnes en plus d'être des politiciens. Donc, c'est un outil indispensable pour établir des contacts et pour envoyer un message », a-t-il eu le temps d'ajouter avant que son équipe ne l'extirpe de l'exercice.

« Notre base est aussi sur les réseaux sociaux », a fait valoir le député Alexandre Boulerice aux côtés de Charlie Angus, lors d'un point de presse organisé quelques heures plus tard pour réagir à l'annonce du gouvernement Trudeau concernant la livraison à domicile de Postes Canada.

La critique de Charlie Angus s'ajoute à une série de tuiles qui se sont abattues sur le NPD depuis quelques mois. L'arrivée du nouveau chef en octobre n'a pas suscité d'engouement dans les sondages.

La Presse canadienne



PAUL CHIASSON LA PRESSE CANADIENNE

Les rencontres bilatérales du premier ministre à Davos sont précédées de séances photo auxquelles participent quelques journalistes, mais cela ne fut pas possible avant l'entrevue Trudeau-Nétanyahou.

Trudeau rencontre Nétanyahou à Davos

La rencontre en catimini a lieu un mois après le silence du Canada sur le déménagement controversé de l'ambassade américaine à Jérusalem

MÉLANIE MARQUIS

à Davos

Après s'être abstenu de voter sur une résolution concernant Jérusalem aux Nations unies, le gouvernement libéral s'est abstenu de mentionner aux médias qui accompagnent le premier ministre Justin Trudeau en Suisse que celui-ci avait eu une rencontre bilatérale avec le premier ministre israélien, Benjamin Nétanyahou.

Le bureau du premier ministre canadien, qui a nié avoir voulu garder la rencontre secrète, a envoyé tôt mercredi matin un courriel aux médias qui couvrent le Forum économique mondial à Davos pour annoncer qu'une rencontre organisée à la « dernière minute » avait eu lieu entre les deux hommes.

Or, la tenue de l'entrevue avait été rapportée plusieurs heures auparavant dans les médias israéliens.

Et en matinée, une attachée du bureau du premier ministre disait ne pas être en mesure de confirmer qu'une quelconque rencontre bilatérale était à l'agenda lorsque la question lui a été posée.

« Le premier ministre Trudeau et le premier ministre Nétanyahou ont discuté des liens économiques entre leurs pays »

Extrait d'un communiqué du bureau du premier ministre

Lorsque cette situation a été portée à l'attention du bureau du premier ministre, on s'est dit « désolé » pour cet avis tardif et on a promis de fournir un compte rendu de la rencontre. Le service de presse du gouvernement israélien, de son côté, avait déjà publié une vidéo, des photos et un résumé de l'échange entre les deux leaders.

Le bureau du premier ministre a finalement mis six heures à publier le compte rendu. On y apprend que les deux dirigeants « ont discuté de la sécurité régionale au Moyen-Orient, et notamment de la situation concernant le processus de paix », tout particulièrement « de la position de l'Iran » dans la région.

« Le premier ministre Trudeau et le premier ministre Nétanyahou ont discuté des liens économiques entre leurs pays » et souligné « l'importance de moderniser l'Accord de libre-échange Canada-Israël, ce qui serait avantageux à la fois pour les entreprises canadiennes et israéliennes », est-il écrit.

Les rencontres bilatérales du premier ministre se déroulent derrière des portes closes, mais en règle générale, elles sont précédées de séances photo auxquelles participent quelques journalistes qui ne posent normalement pas de questions lors de ce type d'exercice. Cela ne fut donc pas possible avant l'entrevue Trudeau-Nétanyahou.

Cette rencontre se déroule quelques semaines après que le gouvernement du Canada eut choisi de s'abstenir de voter sur une résolution condamnant la décision du président Donald Trump de reconnaître Jérusalem comme capitale d'Israël et d'y déménager l'ambassade des États-Unis.

Le premier ministre Trudeau a défendu cette prise de position il y a quelques jours en entrevue avec La Presse canadienne. Il a plaidé qu'Ottawa n'appréciait pas que certains pays mettent aux voix des résolutions pour « isoler » et « condamner » l'État hébreu aux Nations unies à des fins politiques.

« Ce n'est pas productif dans les relations internationales. Et le Canada évite de prendre parti là-dedans », a-t-il expliqué.

« Nous sommes moins désireux de rouspéter et de jouer de la politique. Nous sommes plus désireux de trouver des solutions et d'avancer à un niveau substantiel. Et c'est pour ça qu'on fait les choix qu'on fait en matière de vote », a-t-il argué.

La Presse canadienne



Congédié?

Voyez

François Gendron
avocat

LL.L., M.A., Ph.D.

Vieux Montréal 514-845-5545

ACTUALITÉS

Le téléroman péquiste

MICHEL DAVID



Personne ne peut croire un seul instant que Pierre Karl Péladeau décide de revenir au PQ sans avoir pour objectif d'en redevenir un jour le chef.

Jean-François Lisée est certainement le premier à le savoir, mais il n'avait d'autre choix que de lui ouvrir toute grande la porte, peu importe ce qu'il pense réellement. Quand il dit que les signaux envoyés par M. Péladeau l'inclinent à penser qu'il ne reviendra pas avant l'élection, on ne sait pas trop si c'est ce qu'il décède ou ce qu'il souhaite.

De toute manière, il n'a plus grand-chose à perdre. Si le retour de M. Péladeau permettait au PQ de redresser une situation qui semble désespérée, M. Lisée aurait au moins une chance de survivre. Au train où vont les choses, il ne sera peut-être chef que jusqu'au soir du 1^{er} octobre prochain. Même sa propre réélection dans Rosemont paraît actuellement très incertaine.

La mémoire est une faculté qui oublie, dit-on. Les circonstances dramatiques dans lesquelles l'ancien chef a quitté son poste en mai 2016 ont refoulé le souvenir du très difficile apprentissage qu'il avait dû faire.

Sauf pendant une très brève période, son arrivée n'avait pas permis au PQ de coiffer les libéraux dans les sondages. Il est vrai que les 30% d'intentions de vote dont le créditait Léger au moment de son départ donnent aujourd'hui à son court séjour à la direction du parti des allures d'âge d'or.

Il est vrai qu'il semblait plus à l'aise vers la fin, mais il n'avait encore rien d'une bête politique, c'est le moins qu'on puisse dire. Au caucus de Shawinigan, il était savoureux d'entendre les députés qui s'arrachaient jadis les cheveux à force de le voir multiplier les gaffes se réjouir en chœur de la perspective de son retour.

La « bombe à retardement » dont parlait à l'époque M. Lisée n'a pas été désamorcée non plus. Au moment de son départ, le problème que posait la propriété du plus vaste empire médiatique du Québec demeurait entier et les adversaires du PQ s'empresseront de le soulever à nouveau.

Peu importe, si la foi peut déplacer les montagnes, la certitude que M. Péladeau est le Moïse qui conduira le Québec à la terre promise en convaincra plusieurs que leur rêve peut encore se réaliser.

François Legault a préféré ne pas commenter ce nouvel épisode du « téléroman péquiste », mais il ne peut que s'en inquiéter. De son propre aveu, l'irruption de PKP sur la scène politique avait eu pour effet de le marginaliser. Les mêmes causes produisant généralement les mêmes effets, son retour pourrait casser l'élan qui semble actuellement mener la CAQ vers la victoire.

Sa candidature ne signifierait nullement que M. Lisée accepterait de tenir un référendum dès son premier mandat, ce que M. Péladeau lui-même n'aurait probablement pas fait, mais plus personne ne douterait de la destination finale.

Alors que les électeurs péquistes passés à la CAQ rentreraient au bercail, bon nombre de fédéralistes qui croyaient pouvoir tourner le dos au PLQ, au moins temporairement, jugeraient peut-être plus prudent d'y retourner. Résultat : la CAQ se retrouverait encore une fois Gros-Jean comme devant.

Pendant que les projecteurs étaient braqués sur M. Péladeau, on a prêté moins d'attention à un autre épisode du « téléroman péquiste » qui se déroulait au même moment.

La semaine dernière, l'annonce du départ de Nicole Léger en avait amené plusieurs à croire que le fief familial de Pointe-aux-Trembles échoirait à Jean-Martin Aussant, que M. Lisée courtisait depuis plusieurs mois.

L'annonce-surprise de la candidature du président de la Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal (SSJB), Maxime Laporte, vient cependant brouiller les cartes d'une façon qui n'est pas de nature à plaire à M. Lisée.

M. Laporte est un jeune homme qui n'a pas froid aux yeux. Il ne se laissera pas tasser au profit de l'ancien chef d'Option nationale et il n'est pas évident que ce dernier voudra se présenter à une assemblée d'investiture dont l'issue serait très incertaine.

Au niveau fédéral, Pointe-aux-Trembles est englobée par la circonscription de Pointe-de-l'Île, qui est représentée à la Chambre des communes par le député et président du Bloc québécois, Mario Beaulieu, lui-même un ancien président de la SSJB, qui ne manquera pas d'épauler son successeur.

M. Laporte, comme M. Beaulieu, fait partie de l'aile radicale du mouvement indépendantiste et il appuyait Martine Ouellet lors de la dernière course à la chefferie du PQ. Partisan de l'extension de la loi 101 au niveau collégial, il a également été très critique des positions de M. Lisée en matière de langue, qu'il jugeait trop timorées.

Inversement, M. Lisée a déjà reproché à la SSJB et à son président de chercher à « circonscrire, réduire, amoindrir, les espaces de droits et de libertés de notre minorité anglophone ».

A suivre.

mdavid@ledevoir.com

Camil Bouchard reprend du service au PQ

L'ex-député conseillera le chef sur les questions de la famille et des enfants

MARIE-MICHÈLE SIOUI
à Shawinigan

Le Parti québécois (PQ) s'est abstenu mercredi de présenter les candidats vedettes qui pourraient l'aider à former un éventuel gouvernement péquiste, préférant s'en remettre aux services de Camil Bouchard afin qu'il conseille le parti sur les enjeux de la famille, de l'enfance et de la jeunesse.

Vous ne verrez pas le visage de l'ex-député péquiste de Vachon sur les affiches électorales lors des prochaines élections : celui qui a quitté la politique en décembre 2009 en se disant désabusé reprend du service pour le PQ, mais en coulisses seulement.

« Je le dis à tout le monde : c'est le temps de s'engager », a déclaré Camil Bouchard en marge du caucus présessionnel du PQ à Shawinigan. « Vous allez m'entendre beaucoup au cours de la prochaine campagne électorale », a-t-il promis.

Quand il avait fait ses adieux à la vie politique, le diplômé en psychologie avait dressé un constat d'impuissance. « J'aurai sans doute contribué à changer le monde davantage comme chercheur que comme politicien », avait-il déclaré. Il affirme maintenant que la « déconstruction de l'État », qu'incarner selon lui les positions libérale et caquiste, le pousse à œuvrer bénévolement comme stratège.

« Si on ne [s'engage pas politiquement], le Québec risque de s'enliser et d'allonger une période où l'État évite quasi constamment de prendre ses responsabilités envers la population, envers les besoins de sa population », s'est-il inquiété.

À ses côtés, le chef Jean-François Lisée en a

profité pour décocher une flèche à la Coalition avenir Québec (CAQ). « Lorsqu'on dit "enfance" à la CAQ, ils répondent "modèle d'affaires", a-t-il lancé. Nous, ce n'est pas le modèle d'affaires qui nous intéresse, comme la CAQ. C'est la qualité des services. »

De la Chine où il se trouve en mission économique, le premier ministre Philippe Couillard a tapé sur le même clou. « La CAQ, c'est un parti brouillon, un parti qui ne prépare pas ses dossiers, qui ne les analyse pas correctement », a-t-il dit au sujet des troupes de François Legault, qui souhaitait imposer un taux de taxe scolaire unique pour tout le Québec.

Le pari de Jean-François Lisée

Troisième dans les sondages et frappé par une vague de départs annoncés la semaine dernière, le PQ fait le pari que les Québécois préféreront les services publics de qualité aux baisses d'impôt et aux autres crédits visant à « remettre de l'argent dans les poches des Québécois », comme le veut la formule populaire.

« Je sais que les Québécois en ont vu d'autres. On ne peut pas les prendre pour des valises, a déclaré le chef Lisée. On ne peut pas leur dire : on va baisser vos taxes de 1,4 milliard et, oui, votre mère va avoir des services à domicile plus faciles », a-t-il illustré.

Devant les médias, il a multiplié les analogies sportives inspirées de la campagne péquiste « L'État au régime ou l'État au gym », choisie pour illustrer l'importance de l'État providence, en dépit de l'intention annoncée du PQ d'avoir « zéro slogan ».

Depuis des semaines, les noms d'ex-péquistes qui songeraient à revenir en politique circulent dans l'espace public. Mais au-delà de

Pierre Karl Péladeau, de Jean-Martin Aussant, de Noëlla Champagne (ex-députée de Champlain) et de Camil Bouchard, Jean-François Lisée trouvera-t-il de nouveaux visages pour propulser sa formation politique ? « Rassemblement, renouvellement », a-t-il répondu aux journalistes qui lui ont posé la question. « Oui, le PQ est une grande coalition transgénérationnelle et on a parmi nos militants d'expérience des gens d'une extraordinaire compétence qui veulent participer au succès du PQ cette année. Camil Bouchard en est un. Ça ne me traverserait pas l'esprit de me priver de sa compétence et de son expérience », a-t-il déclaré.

Devant les médias, les députés péquistes ont resserré les rangs. « Les troupes sont derrière M. Lisée, parce que c'est lui notre chef », a dit François Gendron. Il s'est néanmoins dit ouvert au retour en politique de Pierre Karl Péladeau, qui a déclaré mardi être « en réserve de la République ». « S'il veut être candidat, comme membre de l'équipe pour l'automne, il est le bienvenu », a dit l'élu d'Abitibi-Ouest. « Je trouve que c'est vivifiant, les gens veulent adhérer au mouvement », a aussi déclaré Nicole Léger. Sa collègue Diane Lamarre a témoigné du leadership du chef péquiste. « Jean-François fait un bon travail, il travaille fort, il travaille le terrain », a-t-elle affirmé. « Les membres ont [...] donné un mandat clair à M. Lisée, ils l'ont élu démocratiquement et ensuite on a eu, au congrès, un mandat très clair aussi », a-t-elle ajouté au sujet du vote de confiance de 92,8% qu'a obtenu le chef au congrès national du parti, en septembre.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir



RYAN REMIORZ LA PRESSE CANADIENNE

POSTES CANADA

Justin Trudeau s'affranchit d'une promesse

Ceux qui ont perdu le service de livraison du courrier à domicile ne le retrouveront pas

FRANÇOIS DESJARDINS

Ottawa annule la conversion du courrier à domicile vers des boîtes communautaires, mais ne reviendra pas, à la déception des facteurs, sur les quelque 840 000 adresses qui ont perdu ce service pendant la réforme de Postes Canada mise en œuvre par le gouvernement Harper.

L'annonce, faite mercredi après des mois de réflexion, constitue la réponse du gouvernement à un engagement majeur pris pendant la campagne électorale de 2015, à une époque où Justin Trudeau évoquait l'objectif de « restaurer le service à domicile ». Quant aux nouveaux quartiers, Ottawa prévoit que Postes Canada continuera d'installer des boîtes communautaires.

Le plan stratégique prévoit aussi que Postes Canada devra améliorer l'accessibilité aux boîtes communautaires pour les aînés et les personnes à mobilité réduite, ce que le réseau FADOQ suivra de près. Aussi, la société d'État devra améliorer les relations avec ses parties prenantes, dont ses employés, et pourra réinvestir ses profits au lieu de verser un dividende.

La ministre des Services publics, Carla Qualtrough, a dit que les « bases du renouvellement » permettront à Postes Canada de s'adapter au nouvel environnement. Dans une brève déclaration, Postes Canada a accueilli « favorablement » le plan.

Comme d'autres services semblables dans le monde, Postes Canada, passée de ministère à

société d'État en 1981, est aux prises avec un déclin de ses volumes de courrier tandis que l'expansion du commerce électronique a donné des ailes à la livraison de colis.

Les facteurs sont déçus de la décision de ne pas redonner le service de livraison du courrier à domicile à ceux qui l'ont perdu, a affirmé en conférence de presse le président du Syndicat des travailleuses et travailleurs des postes (STTP), Mike Palecek. « Le premier ministre a brisé une promesse. Il avait clairement dit, en campagne, qu'un gouvernement libéral allait restaurer le service à domicile pour ceux l'ayant perdu. Il semble que le gouvernement prend ses distances d'avec ça aujourd'hui. » Cela dit, a-t-il ajouté dans un communiqué, « au moins les suppressions de service vont cesser ».

Alors que le NPD a accusé Ottawa de briser un engagement, le député conservateur Gérard Deltell a affirmé que la conversion aux boîtes n'était pas forcément populaire, mais qu'il s'agissait d'une décision « responsable ».

Postes Canada a enregistré des bénéfices nets de 99 millions en 2015, de 81 millions en 2016 et de 86 millions de janvier à septembre 2017. La remise sur pied du service à domicile entraînera un coût initial de 195 millions et des dépenses récurrentes de 95 millions, selon ce qui a été dit lors d'une séance d'information technique mercredi.

Promesse électorale

Le 3 septembre 2015, en compagnie du maire

de Montréal, Denis Coderre, Justin Trudeau avait affirmé que « nous nous engageons à restaurer le service à domicile », car la population pouvait « s'attendre à un certain niveau de service » de la part du gouvernement.

Un mois plus tard, l'engagement formel de la plateforme indiquait que les libéraux allaient « revenir » sur la décision du gouvernement Harper « de mettre fin à la livraison du courrier à domicile ». Le document évoquait aussi un « nouvel examen des activités de Postes Canada ».

Le plan stratégique survient alors que le STTP et la direction de Postes Canada viennent à peine d'entamer les négociations pour renouveler les conventions collectives.

Conventions courtes

Lors de la négociation de 2016, les parties avaient convenu de ne renouveler les conventions que pour deux ans, question de se donner le temps de défricher le terrain des grands enjeux. Parmi ceux-ci figure aussi le régime de retraite à prestations déterminées, que la direction de Postes Canada voit comme un boulet.

Quelques mois plus tard, en décembre 2016, un comité parlementaire recommandait le maintien du moratoire sur la conversion aux boîtes communautaires en souhaitant que Postes Canada « élabore un plan » pour redonner la livraison à domicile à ceux l'ayant perdue.

Le Devoir

ACTUALITÉS

Projets pétroliers en mer :
Ottawa veut simplifier
la procédure d'évaluation

Des écologistes sonnent l'alarme à Halifax

MICHAEL MACDONALD
à Halifax

Le premier ministre Justin Trudeau semble sur le point de briser une importante promesse électorale en matière d'environnement, ont dénoncé mercredi des organismes écologistes et l'industrie de la pêche.

The Offshore Alliance, que l'on pourrait traduire par l'Alliance de la mer, inclut une vingtaine d'organismes des provinces de l'Atlantique et du Québec. L'alliance a tenu une conférence de presse et une manifestation à Halifax mercredi.

Les manifestants souhaitent attirer l'attention du public au sujet de documents de consultation du gouvernement fédéral concernant des changements à venir dans la manière de procéder aux études d'impact environnemental dans les projets pétroliers et gaziers au large des côtes.

Selon les documents publiés en juin, Ottawa entend simplifier la procédure pour la confier à une seule agence fédérale plutôt que de voir trois

entités travailler séparément — une recommandation appuyée par la coalition.

Toutefois, des membres de cette coalition s'inquiètent de la possibilité qu'Ottawa mène ses évaluations environnementales en partenariat avec les offices fédéraux-provinciaux des hydrocarbures extracôtiers en Nouvelle-Écosse et à Terre-Neuve-et-Labrador.

Gretchen Fitzgerald, de la fondation Sierra Club Canada, estime que les offices des hydrocarbures extracôtiers ne devraient pas être impliqués dans le processus, puisque leur rôle de promoteurs de l'industrie les place en conflit d'intérêts.

« Nous ne voulons pas que les offices des hydrocarbures aient une emprise de plus sur nos océans », a commenté M^{me} Fitzgerald. « Pour nous, toute action qui irait en ce sens serait une promesse brisée du gouvernement fédéral », a-t-elle ajouté.

Selon la représentante du Sierra Club, Ottawa pourrait déposer un projet de loi d'ici quelques semaines.

La Presse canadienne

LOCATION DE BÂTIMENTS EXCÉDENTAIRES

Des centres d'éducation populaire
dénoncent les menaces de la CSDM

JESSICA NADEAU

Des centres d'éducation populaire dénoncent les « menaces » de la CSDM et affirment se résoudre à signer un bail « avec un fusil sur la tempe ».

« On va le signer, votre bail, mais on veut vous témoigner de notre dissidence », a soutenu Nicolas Delisle-L'Heureux, du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles, qui parlait au nom des six centres d'éducation populaire de Montréal, devant les commissaires de la CSDM réunis en conseil mercredi soir.

Après les coupes, les menaces d'expulsion et une hausse de loyer qui menace la survie même des centres d'éducation populaire, hébergés dans des bâtiments appartenant à la CSDM, l'homme affirme que les directions des centres d'éducation populaire sont sur le qui-vive depuis près de cinq ans, vivant dans la crainte constante de devoir fermer leurs portes.

« On va le signer, votre bail, mais on veut vous témoigner de notre dissidence »

Nicolas Delisle-L'Heureux, du Carrefour d'éducation populaire de Pointe-Saint-Charles

Depuis peu, les centres d'éducation populaire étaient en « mode solution » avec la CSDM, rappelle M. Deslisle-L'Heureux. « On s'est prêté à des négociations de bonne foi, mais hop, en décembre, on a reçu une lettre nous exhortant à signer le bail avant le 31 janvier, sous peine d'être expulsé au 31 mai 2018. On aurait pu cheminer main dans la main, mais non, vous utilisez la menace, la preuve en étant la façon dont vous avez traité notre bail. »

Son collègue du Comité d'éducation aux adultes de la Petite-Bourgogne et Saint-Henri, Bernard Bohmert, est allé encore plus loin. « On signe ce bail, votre bail, avec un fusil sur la tempe, a-t-il affirmé haut et fort devant les commissaires. Nous signons, même si cela signifie notre mort. En fait, nous savons déjà la date de notre mort. »

Réponse de la présidente

La présidente de la CSDM, Catherine Harel Bourdon, a reconnu que « la teneur des propos d'une des phrases » dans la lettre envoyée à ses locataires était considérée comme un événement « très malheureux ». Mais jamais elle ne s'est excusée, allant jusqu'à accuser les centres d'éducation populaire d'ingratitude.

« Depuis six ans, nous sommes en collaboration parce que nous croyons à votre mission. Nous avons pris des sous de notre budget pour vous soutenir. Et je veux rappeler que le bail qui est sur la table prévoit une gratuité pour les cinq premières années. Alors, j'ai vraiment de la misère à

comprendre comment vous pouvez venir ici et nous dire que nous ne considérons pas votre mission. »

Malgré toute la charge négative des messages véhiculés par les centres d'éducation populaire mercredi soir, Catherine Harel Bourdon a soutenu que ces interventions étaient en soi « une bonne nouvelle », puisque la signature du bail semble enfin chose faite.

Fermetures évoquées

En entrevue au *Devoir*, les deux représentants des centres d'éducation populaire ont déploré de ne pas avoir eu de droit de réplique, affirmant que la gratuité évoquée par la présidente n'en est pas tout à fait une, puisque dès l'an prochain, ils devront payer les frais inhérents au bâtiment, qui peuvent représenter une bonne part du maigre budget de ces organismes.

« Le travail continue pour trouver des fonds, sans quoi on va devoir couper dans nos activités, et certains devront inévitablement fermer leurs portes. »

Le Devoir

AVIS LÉGAUX ET APPELS D'OFFRES

Appel d'offres

Montréal

Direction générale adjointe – Services institutionnels Service de l'approvisionnement

Appel d'offres : 17-16598

Prestation de service en Cyberenquêtes

L'ouverture des soumissions prévue pour le 24 janvier 2018 est reportée au 5 février 2018 à 10 h 30 dans les locaux du Service du greffe de l'hôtel de ville.

Fait à Montréal, le 25 janvier 2018

Le greffier de la Ville Yves Saindon, avocat

HEURES DE TOMBÉE

Avis légaux et appels d'offres

Les réservations doivent être faites avant 15 h pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du **lundi** : Réservations avant 11 h le vendredi

Publications du **mardi** : Réservations avant 15 h le vendredi

POUR NOUS JOINDRE

avisdev@ledevoir.com

Tél. : 514-985-3344 // Fax : 514-985-3340

www.ledevoir.com/services-et-annonces/avis-publics

www.ledevoir.com/services-et-annonces/appels-d-offres

LOI SUR LA FAILLITE ET L'INSOLVABILITÉ

AVIS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE (Article 102(4))

DANS L'AFFAIRE DES FAILLITES DE :

VTA SOFTWARE INC. , dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 2540, Route 155, dans la ville de Saint-Roch-de-Mékinac, province de Québec, G0X 2E0.	THÉORIE A PRATIQUE INC. , dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1315-1010, rue De La Gauchetière Ouest, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3B 2N2.	9207-9458 QUÉBEC INC. , dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 404, Place Jacques-Cartier, dans la ville de Montréal, province de Québec, H2Y 3B2.	9328-2929 QUÉBEC INC. , dûment incorporée selon la loi, ayant son siège social et sa principale place d'affaires au 1473, boul. René-Lévesque Ouest, dans la ville de Montréal, province de Québec, H3G 1T8.
--	--	--	---

Suite au non dépôt de la proposition dans le délai prescrit, la compagnie ci-haut mentionnée est réputée avoir fait cession de ses biens le 15^e jour de janvier 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour de février 2018 à 10h30, au bureau du syndic situé au 249, rue St-Jacques, 2^e étage, Montréal, (Québec).

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 22^e jour de janvier 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 12^e jour de février 2018 à 11h00, au bureau du syndic situé au 249, rue St-Jacques, 2^e étage, Montréal, Québec.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 12^e jour de janvier 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour de février 2018 à 14h00, au bureau du syndic situé au 249, rue St-Jacques, 2^e étage, Montréal, Québec.

Avis est par les présentes donné que la faillite précitée a déposé une cession le 12^e jour de janvier 2018, et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 1^{er} jour de février 2018 à 14h00, au bureau du syndic situé au 249, rue St-Jacques, 2^e étage, Montréal, Québec.

Nagi Haddad, M.Sc., CIRP, SAI, Responsable de l'actif
Syndic autorisé en insolvabilité
249, rue Saint-Jacques, 2^e étage, Montréal (Québec) H2Y 1M6
Tél. : (514) 849-2100 • Téléc. : (514) 849-9292

AVIS PUBLIC

Ville-Marie
Montréal

ASSEMBLÉE PUBLIQUE DE CONSULTATION

1. Les personnes intéressées sont priées de noter que le conseil d'arrondissement de Ville-Marie, à sa séance du 12 décembre 2017, a adopté, en vertu du *Règlement sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (CA-24-011)*, le premier projet de résolution autorisant l'usage café-terrasse sur le toit, complémentaire au restaurant sis au rez-de-chaussée du bâtiment situé au 1437, boulevard René-Lévesque Ouest, et ce, en dérogation notamment à l'article 392 du *Règlement d'urbanisme de l'arrondissement de Ville-Marie (01-282)* relatif aux conditions d'autorisation d'un café-terrasse sur le toit – pp 367 (dossier 1174869013).

Ce projet particulier vise la zone et les zones contiguës ci-après illustrées :

Localisation : Dossier: 1174869013 Date: 11 décembre 2017

Legend: Zone(s) visée(s) / Zones contiguës / Limite arrondissement de Ville-Marie

2. Conformément à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (RLRQ, chapitre A-19.1), ce projet fera l'objet d'une assemblée publique de consultation le 1^{er} février 2018, à compter de 18 h 00, à la salle du conseil d'arrondissement située au rez-de-chaussée du 800, boulevard De Maisonneuve Est.

3. Au cours de cette assemblée, la mairesse d'arrondissement ou tout autre membre désigné du conseil d'arrondissement expliquera le projet ainsi que les conséquences de son adoption, et le public pourra le commenter.

4. Ce projet contient des dispositions susceptibles d'approbation référendaire.

5. Une copie de ce projet peut être consultée aux comptoirs Accès Ville-Marie situés au 17^e étage du 800, boulevard De Maisonneuve Est, station de métro Berri-UQAM, et au rez-de-chaussée du 275, rue Notre-Dame Est, station de métro Champ-de-Mars.

Montréal, le 25 janvier 2018

Le secrétaire d'arrondissement, Domenico Zambito, avocat

Cet avis peut également être consulté sur le site Internet de l'arrondissement à l'adresse suivante : www.ville.montreal.qc.ca/villamarie

AVIS DE DISSOLUTION

Prenez avis que "Congrès Montréal ISPA 2017" ayant son domicile au 260 boul. Maisonneuve Ouest, 3^e étage, Montréal, Québec, H2X 1Y9, demandera au Registraire des entreprises du Québec de se dissoudre conformément aux dispositions de la Loi sur les compagnies.

Avis est donné par la présente que la psychologue, Marie-Josée Petel, a pris sa retraite et que ses dossiers actifs sont transférés à l'Ordre des Psychologues du Québec: Secrétaire Général, Ordre des Psychologues du Québec, 1100 Avenue Beaumont, Bureau 510, Montréal, QC H3P 3H5 (514-738-1881).

AVIS DE CLÔTURE D'INVENTAIRE

AVIS est donné que suite au décès de Françoise Payant, 1000 Rockland, Outremont survenu le 12 juillet 2017, un inventaire de ses biens a été fait par Daniel Caya, lequel pourra être consulté au 249 Saint-Jacques, #010, Montréal, Québec. Donnée ce 23 janvier 2018.

AVIS À TOUS NOS ANNONCEURS

Veillez, s'il vous plaît, prendre connaissance de votre annonce et nous signaler immédiatement toute anomalie qui s'y serait glissée. En cas d'erreur de l'éditeur, sa responsabilité se limite au coût de la parution.

AVIS PUBLIC

La Ferme Roulante Enr.

INFORMATION ET CONSULTATION DU DOSSIER PAR LE PUBLIC SUR LE PROJET D'AUGMENTATION DU CHEPTEL LAITIÈRE DE LA FERME ROULANTE À TINGWICK PAR FERME ROULANTE ENR.

À l'intérieur d'une stratégie de développement économique pour les 15 prochaines années, la Ferme Roulante Enr. projette d'augmenter son cheptel au 1125 chemin Craig à Tingwick, de 599 à 1400 vaches laitières et 100 veaux naissants. Le projet nécessiterait l'agrandissement de l'étable de vaches laitières et la construction de 2 fosses à lisier. Dans l'esprit de conservation des ressources pour optimiser la rentabilité de l'entreprise, la Ferme Roulante Enr. est un pilier économique pour Tingwick et son projet contribuerait au développement de la région.

Cet avis est publié pour informer la population qu'elle peut consulter l'étude d'impact et les autres documents concernant ce projet à compter du 23 janvier 2018. Ces documents sont disponibles pour consultation aux endroits suivants :

Bureau municipal de Tingwick 12, rue de l'Hôtel-de-Ville Tingwick, QC, J0A 1L0 Tél. : 819-359-2454	Heures d'ouverture : Lundi, mardi, jeudi et vendredi : 8 h – 12 h et 13 h – 16 h
--	---

ainsi qu'aux centres de documentation du Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) :

Université du Québec à Montréal (UQAM) Bibliothèque des sciences juridiques Pavillon Hubert-Aquin Section des publications gouvernementales et internationales 400, rue Sainte-Catherine Montréal (Québec) H2L 2C5 Tél. : 514 987-6184	Heures d'ouverture : Lundi au vendredi : 8 h 30 – 22 h Samedi : 11 h – 17 h Dimanche : 11 h – 17 h
---	--

Bureau d'audiences publiques sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus aux numéros 418 643-7447 ou sans frais 1 800 463-4732, de même que sur le site du BAPE au www.bape.gouv.qc.ca.

SÉANCE D'INFORMATION

Le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tiendra une séance d'information :

Le 13 février 2018 à compter de 13h30
Salle municipale Chénier, 1266 rue Saint-Joseph, Tingwick

Toute personne, groupe ou municipalité peut demander par écrit au ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques, Mme Isabelle Mélançon, la tenue d'une audience publique relativement à ce projet ; cette demande doit être faite au plus tard le 9 mars 2018 à l'adresse suivante : Édifice Marie-Guyart, 675, boul. René-Lévesque Est, 30^e étage, Québec (Québec) G1R 5V7.

Cet avis est publié par Consumaj Inc., conformément au Règlement sur l'évaluation et l'examen des impacts sur l'environnement (RLRQ, 1981 c. Q-2, r.23).

AVIS public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

AVIS est donné à JOHANNE HÉBERT de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Longueuil situé au 1111 Jacques-Cartier est, Longueuil, Qc. dans les 30 jours afin de recevoir : Demande introductive d'instance, Avis d'assignation, Pièces P-1 à P-3, qui y ont été laissés à votre attention dans le numéro de cause 505-22-026994-188. Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans que un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice. Le présent avis est publié à la demande de Jessica Mercier, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier les procédures ci-haut mentionnées. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent. Laval, le 24 janvier 2018 Sylvain Brouillard, huissier de justice

AVIS public de notification (articles 136 et 137 C.p.c.)

AVIS est donné à ROSELLA DEL CORPO de vous présenter au greffe de la Cour du Québec du district de Longueuil situé au 1111 Jacques-Cartier est, Longueuil, Qc. dans les 30 jours afin de recevoir : Demande introductive d'instance, Avis d'assignation, Pièces P-1 à P-5, Avis d'exécution, Déclaration sous serment et Procès-Verbal de saisie avant jugement qui y ont été laissés à votre attention dans le numéro de cause 505-22-026717-175. Vous devez répondre à cette demande dans le délai indiqué dans l'avis d'assignation qui l'accompagne, sans que un jugement par défaut pourrait être rendu contre vous et vous pourriez devoir payer les frais de justice. Le présent avis est publié à la demande de François Guay, huissier, qui a tenté sans succès de vous signifier les procédures ci-haut mentionnées. Il ne sera pas publié à nouveau, à moins que les circonstances ne l'exigent. Laval, le 22 janvier 2018 Sylvain Brouillard, huissier de justice

AVIS DE DISSOLUTION

Les membres du conseil d'administration de l'ACLE (Association des consultants et laboratoires experts) annoncent la dissolution de l'organisation au 21 décembre 2017, conformément à l'article 221 de la Loi canadienne sur les organisations à but non lucratif.

Veillez noter que suite à cette dissolution, l'ACLE cesse toute activité et que le processus de liquidation est enclenché.

À compter du 1^{er} janvier 2018, les membres de l'ACLE ont été invités à rejoindre l'AFG (Association des firmes de génie-conseil - Québec), qui a pris en charge l'ensemble des activités auparavant dirigées par l'ACLE, dont le Guide de rémunération (consultants et laboratoires experts) et le Forum Géoenvironnement.

Pour toute question, veuillez communiquer avec l'AFG à l'adresse info@afg.quebec.

SLA : 3 lettres du mot paralysie

La SLA vous enlève TOUT, sauf votre lucidité

Aidez-nous à vaincre cette maladie mortelle qui tue 3 Québécois par semaine !

SOCIÉTÉ DE LA SCLÉROSE LATÉRALE AMYOTROPHIQUE DU QUÉBEC (SLA-Québec)

(514) 725-2653
1-877-725-7725 (sans frais)

Avis public

Montréal

Service des finances
Avis aux contribuables

Le rôle de perception de la Ville de Montréal de l'exercice financier 2018 est complété et a été déposé au bureau du soussigné. Les comptes de taxes seront envoyés d'ici la fin du mois de janvier.

Rôle de perception :

- Taxes foncières
- Taxes spéciales (améliorations locales et autres taxes)

Fait à Montréal, le 25 janvier 2018

Le trésorier,
Yves Courchesne

Réseau de transport métropolitain

Appel d'offres public

Services professionnels. Avant-projet préliminaire & avant-projet définitif – Réfection du quai nord de la gare Vendôme

Numéro de l'appel d'offres : 1001621

Les documents et conditions de l'appel d'offres seront disponibles incessamment exclusivement via le site du Système électronique d'appel d'offres : www.seao.ca.

Dépôt des soumissions : Pour être valablement reçue, toute soumission doit être déposée au siège du Réseau de transport métropolitain, situé au 700, rue de la Gauchetière Ouest, 26^{me} étage, Montréal (Québec) H3B 5M2, **AU PLUS TARD LE vendredi, 16 février 2018 à 13h30.** Une ouverture publique des soumissions reçues suivra au même lieu.

Le Réseau ne s'engage à accepter aucune des soumissions reçues.

Stéphane Lapierre
Directeur Exécutif a.i. Approvisionnement

ACTUALITÉS



Aux côtés de Benoit Dorais, président du comité exécutif, la mairesse Valérie Plante a répliqué mercredi aux critiques adressées par le chef de l'opposition à l'Hôtel de Ville de Montréal, Lionel Perez.

MONTRÉAL

Le budget est adopté dans la controverse

L'opposition reproche à nouveau à la mairesse Plante de renier sa promesse

JEANNE CORRIVEAU

Après de longs débats parfois acrimonieux, le premier budget de l'administration de Valérie Plante, qui impose des hausses moyennes de taxes de 3,3% aux propriétaires montréalais, a été adopté mercredi à 40 voix contre 24.

«Ce budget, nous l'avons pensé pour la génération future, celle qui a de la difficulté à obtenir une *job*, qui n'aura probablement jamais de sécurité d'emploi et qui ne connaîtra pas les bénéfices des fonds de pension qui offrent une latitude aujourd'hui. Nos préoccupations vont au-delà de la fausse indignation de l'opposition, elle vise le bien-être collectif», a dit la mairesse quelques minutes avant le vote.

L'opposition a tenté jusqu'à la fin de convaincre l'administration de réduire les hausses de taxes, mais en vain. Les élus du parti Ensemble Montréal et le conseiller de Snowdon, Marvin Rotrand, ont voté contre le budget, alors que les élus indépendants ou membres des partis locaux se sont rangés du côté de l'administration de Projet Montréal.

Promesse brisée

Déçu, le chef de l'opposition a reproché à la mairesse Plante d'avoir renié sa promesse électorale de limiter les hausses de taxes à l'inflation. «Elle ne reconnaît pas qu'elle a brisé sa promesse. C'est la seule personne à Montréal à ne pas reconnaître ce fait», a commenté Lionel Perez après le vote.

«Il y a des impacts concrets. Ce budget va faire mal. [...] Ce qui est plus préoccupant, c'est à quel point le lien de confiance avec la population a été enfreint par M^{me} Plante. Ça, elle ne pourra pas le regagner du jour au lendemain.»

Valérie Plante a fait valoir que son administration a agi de façon responsable et qu'elle investira 73 millions dans le développement économique pour venir en aide aux industries et aux petits commerçants.

« Arrêtez votre cinéma, M. Perez! Votre main tendue, je n'y crois absolument pas. [...] Vous étiez très au courant des pots cassés que vous avez laissés. »

Valérie Plante, mairesse de Montréal

La mairesse a cependant reconnu que l'information concernant ce controversé budget a été mal communiquée: «Mon mandat maintenant, comme mairesse de Montréal, sera de leur prouver que l'argent est bien dépensé en fonction des priorités qu'on a mises en avant.»

Rappelons que le budget 2018 atteint 5,47 milliards, soit une hausse de 5,2% par rapport à celui de 2017. Cette augmentation est notamment attribuable à la hausse de 25,2 millions des budgets du Service de police de la Ville de Montréal (SPVM) et du Service de sécurité incendie de Montréal (SIM) et au coût des régimes de retraite.

L'augmentation moyenne de l'impôt foncier pour le secteur résidentiel a été établie à 1,9%, mais s'y ajoutent la hausse des taxes d'arrondissement (0,3%) et celle de la taxe d'eau (1,1%), pour un total de 3,3%.

La main tendue

Les débats au conseil municipal se sont déroulés toute la journée. L'opposition a présenté deux amendements qui ont été rejetés par la majorité. L'un demandait l'abolition de la hausse de la taxe d'eau de 1,1% et l'autre portait sur un engagement de 10 millions de dol-

lars pour les commerçants affectés par les chantiers de construction.

«On vous tend la main aujourd'hui afin de travailler et de faire le nécessaire pour baisser l'augmentation des taxes au niveau de l'inflation», a dit Lionel Perez à la mairesse.

Réponse cinglante

La réponse de Valérie Plante a été cinglante. «Arrêtez votre cinéma, M. Perez! Votre main tendue, je n'y crois absolument pas. [...] Vous étiez très au courant des pots cassés que vous avez laissés, des décisions prises par la précédente administration. Je dois rappeler que le chef de l'opposition siégeait au comité exécutif. Alors, il avait toutes les informations en main.»

Les commerçants étaient eux aussi en colère contre le budget, qui comporte des hausses moyennes de taxes de 3% pour le secteur non résidentiel.

«Arrêtez de manipuler la population. [...] Vous n'avez pas tenu votre promesse», a lancé l'homme d'affaires Peter Sergakis à Valérie Plante lors de l'assemblée du conseil municipal. M. Sergakis a promis à la mairesse de talonner son administration, comme il dit l'avoir fait avec l'ancien maire Jean Doré en 1992. «Il vous reste 46 semaines au pouvoir. Je vais être là souvent, je vous le promets. Les commerces ferment. Vous avez fait pire que l'administration précédente.»

Jeudi, ce sera au tour du conseil d'agglomération de se prononcer sur le budget Plante-Dorais. Les maires des 15 villes liées sont furieux des hausses de 5,3% des quotes-parts qui leur sont imposées, mais leur faible poids au conseil d'agglomération ne leur permettra pas de bloquer le budget.

Quant au Programme triennal d'immobilisations (PTI), qui détaille les projets d'investissement pour les trois prochaines années, il sera déposé par l'administration le 31 janvier.

Le Devoir

PARTI CONSERVATEUR

Kellie Leitch quittera la vie politique

MARIE VASTEL

Correspondante parlementaire à Ottawa

L'ancienne ministre et candidate à la chefferie du Parti conservateur Kellie Leitch s'appête à tirer sa révérence. Chirurgienne de formation, elle renouera avec la médecine au terme de son mandat et ne sera pas candidate à l'élection fédérale de 2019.

«Autant j'ai apprécié la vie publique, le temps est maintenant venu pour moi de revenir au service public qui est au cœur de la personne que je suis: en étant une chirurgienne orthopédique pédiatrique et en permettant aux enfants de retourner jouer sur les terrains de jeu», a annoncé la députée ontarienne dans un communiqué de presse publié par son bureau mercredi.

M^{me} Leitch n'y a pas expliqué davantage sa décision et n'a pas répondu à la demande d'entrevue du *Devoir*.

Lors de sa campagne à la chefferie du Parti conservateur l'an dernier, elle s'était attiré de nombreuses critiques en promettant de filtrer les immigrants et les réfugiés qui souhaiteraient s'installer au pays pour discerner ceux qui auraient des «valeurs anticanadiennes». Sa proposition lui avait cependant permis de faire les manchettes, et Kellie Leitch faisait partie des candidats conservateurs qui recevaient le plus de dons. Elle a néanmoins terminé la course au 6^e rang le printemps dernier.

En marge d'une rencontre du caucus conservateur réuni à Victoria, en Colombie-Britannique, Kellie Leitch a nié regretter quoique ce soit de sa carrière en politique. «J'estime que nous vivons dans une démocratie ouverte, où nous devrions pouvoir exprimer nos idées. J'ai exprimé des idées, et les gens se sont prononcés, et je trouve que c'est très bien.»



Kellie Leitch

Écartée de l'équipe parlementaire

L'ancienne ministre de la Condition féminine et du Travail avait par ailleurs annoncé, en campagne électorale en 2015, qu'un gouvernement conservateur mettrait sur pied une ligne téléphonique pour dénoncer les «pratiques culturelles barbares» — une promesse qui avait fait perdre des appuis électoraux aux conservateurs.

À l'issue de la course à la chefferie du parti, le nouveau chef, Andrew Scheer, n'avait pas réservé de rôle à Kellie Leitch au sein de son équipe parlementaire. D'autres candidats de la course à la chefferie ont pourtant été nommés porte-parole du parti dans divers dossiers. M. Scheer a réagi par simple voie de communiqué de presse, disant «remercier Kellie pour son service dévoué au Parti conservateur du Canada et à ses électeurs».

Kellie Leitch était par ailleurs menacée dans sa circonscription de Simcoe-Grey, au nord de Toronto, où au moins deux candidats lui faisaient la lutte pour y remporter l'investiture conservatrice.

La députée de 47 ans a été élue pour la première fois en 2011 et elle aura donc droit au régime de retraite du Parlement, puisqu'elle y a siégé plus de six ans.

Le Devoir

« Le temps est maintenant venu pour moi de revenir au service public qui est au cœur de la personne que je suis »

Kellie Leitch, ancienne ministre conservatrice

Le Comité olympique américain fait son mea culpa

L'ancien médecin de l'équipe de gymnastique condamné à jusqu'à 175 ans de prison pour abus sexuels

JÉRÔME RASETTI

à Los Angeles

Le Comité olympique américain (USOC) a reconnu mercredi sa responsabilité et présenté ses excuses aux dizaines de victimes de l'ancien médecin de l'équipe des États-Unis de gymnastique Larry Nassar, condamné à jusqu'à 175 années de prison pour abus sexuels.

Quelques minutes seulement après l'énoncé du verdict par la juge Rosemarie Aquilina à Lansing, dans le Michigan, l'USOC a adressé une lettre ouverte à l'ensemble des sportifs américains.

Son directeur général, Scott Blackmun, a annoncé qu'une commission d'enquête indépendante allait être mise en place pour «déterminer comment des abus d'une telle ampleur ont pu ne pas être détectés pendant aussi longtemps».

«Nous devons savoir qui savait quoi et quand», a-t-il martelé.

Le patron de l'USOC a ensuite présenté des excuses, réclamées par les victimes qui, les *stars* de la discipline en tête, comme les championnes olympiques Simone Biles, Aly Raisman, Gabby Douglas et McKayla Maroney, ont dénoncé la passivité de l'institution, voire sa complicité.

«Le but de ce message est de dire à toutes les victimes et survivantes de Nassar, directement, combien nous sommes désolés de ce qu'il s'est passé», a écrit M. Blackmun, qui a assisté au procès Nassar.

«Nous sommes désolés du mal que vous a fait cet homme horrible, nous sommes désolés que vous n'avez pas pu évoluer dans un environnement sûr pour atteindre vos rêves sportifs, la famille olympique fait partie de ceux qui vous ont trahis», a-t-il reconnu.

Changement de culture

L'USOC, présenté comme le comité olympique national le plus puissant au monde par son budget, comme par ses résultats dans les JO, a promis de changer profondément «la culture» de la gymnastique. «Nous avons entendu [durant le procès] des sportives qui ne savaient comment et à qui parler des abus qu'elles avaient subis, ou même parfois qui ne savaient pas qu'elles avaient été victimes d'abus» a-t-il regretté.

Et ce changement de culture passe par un renouvellement total de la direction de la Fédération américaine de gymnastique.

Le président du conseil d'administration d'USA Gymnastics, Paul Parilla, et deux autres membres de la direction avaient déjà présenté lundi leur démission, mais ce n'est que le début.

«Des changements supplémentaires sont nécessaires pour créer une culture favorisant un environnement sain pour la pratique sportive, et cela passe par la démission de tous les directeurs actuels de la fédération», a prévenu le patron de l'USOC.

Le comité olympique américain a admis avoir songé au démantèlement pur et simple de la Fédération de gymnastique, mais cette décision aurait pénalisé «des sportives et clubs qui n'y sont pour rien». Mais la menace d'un démantèlement plane toujours sur USA Gymnastics si elle ne prend pas les mesures réclamées par l'USOC.

Il appartient à Kerry Perry de réformer sa fédération. «Les voix des victimes et leur force ont laissé une empreinte indélébile sur nous tous. Chaque jour, leurs récits auront un impact sur mes décisions», a assuré celle qui a succédé en novembre dernier à Steve Penny et qui va chapeauter la restructuration.

Agence France-Presse

JUSTICE

Un autre chef d'accusation retiré contre Tony Accurso

Un autre chef d'accusation est tombé contre l'homme d'affaires Tony Accurso, qui subit actuellement un procès à Joliette relativement à un stratagème de partage de contrats municipaux à la Ville de Mascouche. Le chef de tentative de corruption ne pèse désormais plus contre l'entrepreneur. Ce dernier ne fait dorénavant face qu'à un seul chef, soit celui d'abus de confiance. Deux autres chefs avaient été retirés à la mi-décembre par la Couronne dans cette affaire criminelle: ceux de fraude et de complot. Mercredi, le juge James Brunton, de la Cour supérieure, a avisé le jury que le chef d'accusation de tentative de corruption n'était plus retenu contre l'accusé.

Les raisons ne peuvent être communiquées, car cette étape du procès a été débattue hors la présence du jury. Le procès a débuté le 15 janvier au palais de justice de Joliette. Tony Accurso doit aussi subir un autre procès concernant un système de ristournes sur des contrats de construction à Laval.



Tony Accurso

La Presse canadienne

ÉDITORIAL

PÉNURIE D'ENSEIGNANTS

Valoriser la profession

La Commission scolaire de Montréal (CSDM) est aux prises avec une sérieuse pénurie de suppléants, tellement qu'elle doit embaucher des enseignants non qualifiés. Or cette pénurie spécifique est la pointe de l'iceberg. La CSDM, mais également d'autres commissions scolaires, a du mal à recruter de nouveaux enseignants. Il faut améliorer le sort des recrues, mais aussi s'atteler à valoriser la profession.

Le *Devoir* nous apprenait cette semaine que la CSDM recrute des suppléants « non légalement qualifiés » pour des remplacements de moins de cinq jours. Jusqu'ici, elle pouvait compter sur un nombre suffisant d'enseignants brevetés ou encore d'étudiants en éducation pour effectuer ces remplacements. Mais compte tenu de la pénurie qui affecte les enseignants en général, les suppléants se font rares.

La CSDM, avec la collaboration de l'Université de Montréal, semble avoir trouvé une solution pour la rentrée scolaire de l'automne. Le Centre de formation des maîtres de l'UdeM aménagera les horaires de ses cours pour permettre à ses finissants de faire de la suppléance le jour sans nuire à leurs études. Et pour la première fois, leur stage final sera rémunéré.

Les commissions scolaires s'arrachent les candidats, fait-on valoir à la CSDM. La situation n'est pas tout à fait nouvelle: la baisse des ratios au primaire en 2009 avait créé une certaine rareté. Le mini-baby-boom d'il y a quelques années a contribué à la pénurie actuelle, mais l'afflux des enfants d'immigrants dans les écoles, notamment en raison de l'accueil de réfugiés, l'a aggravée.

Pour l'ensemble du Québec, le ministre de l'Éducation, Sébastien Proulx, a annoncé l'engagement de 2000 enseignants et autres professionnels, mais on peut se demander si les commissions scolaires parviendront à en faire l'embauche rapidement.

En même temps, un grand nombre d'enseignants, en raison des mauvaises conditions de pratique de leur profession, l'abandonnent. Selon une étude du ministère de l'Éducation, entre 25% et 30% des enseignantes quittent le métier après une année en poste. C'est non seulement un gaspillage des fonds publics, mais aussi un gâchis sur le plan des ressources humaines.

Il faut dire que les commissions scolaires confient aux nouveaux venus les classes les plus difficiles en raison des règles d'ancienneté; les tâches les plus exigeantes sont ainsi réservées aux enseignants les moins expérimentés. Nombre d'entre eux doivent se contenter d'un statut précaire et n'obtiennent un poste permanent qu'après plusieurs années: ils sont ballottés d'école en école, n'apprenant qu'en août où ils enseigneront et quelle matière ils enseigneront.

Parmi les pistes de solution figurent les mesures pour améliorer l'intégration des finissants en éducation. Le mentorat des jeunes enseignants pourrait donner de bons résultats.

Comme de plus en plus d'élèves en difficulté se retrouvent dans les classes normales, les enseignants doivent compter sur le concours de professionnels pour les appuyer. Après les compressions dont il est responsable, le gouvernement Couillard semble avoir compris le message. Encore faut-il dénicher les ressources spécialisées.

Si l'éducation doit devenir une priorité nationale — à l'approche des élections, tous les partis rivalisent de promesses à ce sujet —, la valorisation de la profession d'enseignant s'impose. Cela passe peut-être par une meilleure rémunération, mais surtout par un soutien et des conditions de pratique à la hauteur de la vocation. Et c'est toute la société qui est concernée: les enseignantes, car ce sont surtout des femmes, méritent que nous leur accordions un plus grand prestige social.

KURDES

Sous le joug du sultan

C'est un énième front qui s'ouvre dans les guerres croisées qui ravagent la Syrie, en même temps que l'offensive turque lancée samedi sur l'enclave d'Afrin fait entrer dans une nouvelle phase la tyrannie qu'exerce le président Recep Tayyip Erdogan sur ce peuple écartelé que sont les Kurdes.

S'il est clair que la recherche de la paix dans cette région du monde devrait passer, entre autres, par la reconnaissance du droit des Kurdes à un foyer national, il ne l'est pas moins que les capitales occidentales sont encore loin d'avoir trouvé le courage de crever l'abcès, tant est central le rôle géostratégique que joue la Turquie, membre de l'OTAN. On ne peut que le constater encore une fois à la lumière de la frilosité des objections qui ont accueilli

l'offensive turque, absurdement nommée « rameau d'olivier », contre des combattants qui ont été fort utiles à la coalition internationale emmenée par les États-Unis dans la lutte contre le groupe État islamique (EI).

Ces nouvelles violences auraient peut-être pu être évitées si Washington n'avait annoncé, à la mi-janvier, la formation d'une force frontalière de 30 000 combattants dans le nord de la Syrie, formée de Kurdes en bonne partie, afin de sécuriser les territoires repris au groupe EI. Ou

peut-être pas. Toujours est-il qu'Ankara, choquée par l'initiative américaine, a beau jeu maintenant d'en faire le prétexte à son offensive contre les Kurdes syriens du Parti de l'union démocratique (PYD), tous des « terroristes » que M. Erdogan considère comme une menace à la sécurité nationale de la Turquie. Non pas, bien entendu, qu'il ait besoin de prétextes pour s'en prendre aux Kurdes.

Concrètement, l'objectif d'Erdogan est d'empêcher militairement les forces kurdes de se doter d'une certaine unité territoriale le long de la frontière turque. Au-delà, le fait est que cette opération n'aurait pas pu avoir lieu sans le feu vert de la Russie. C'est une opération qui est le résultat de tractations menées l'automne dernier: contre la « permission » russe d'encercler Afrin, Ankara s'engageait à tenir en laisse une organisation djihadiste à laquelle elle a apporté son soutien dans la province voisine d'Idlib, que la Russie et le régime syrien de Bachar al-Assad tentent de reprendre aux rebelles.

C'est dire qu'en vertu des jeux d'alliances mouvantes qui pourrissent le conflit syrien, la Turquie et la Russie trouvent à dégager des terrains d'entente malgré leurs différends. Tiendront-ils? C'est dire ensuite que les États-Unis sont pour l'heure plus spectateurs que jamais. L'idée de froisser les susceptibilités américaines ne semble plus guère retenir le sultan Erdogan. Une dynamique qui n'augure rien de bon pour les Kurdes, chez qui se creuse la peur d'être laissés à eux-mêmes.

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910 > FAIS CE QUE DOIS !

Directeur BRIAN MYLES
 Rédactrice en chef LUCE JULIEN
 Vice-présidente du développement CHRISTIANNE BENJAMIN
 Vice-président des ventes publicitaires MARK DROUIN
 Directeur des finances STÉPHANE ROGER
 Directrice de l'information MARIE-ANDRÉE CHOUINARD
 Directeur de l'information numérique FLORENT DAUDENS
 Adjoint PAUL CAUCHON, VALÉRIE DUHAIME, LOUIS GAGNÉ, JEAN-FRANÇOIS NADEAU, DOMINIQUE RENY, LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY
 Directeur de la production CHRISTIAN GOULET



LETTRES

Les élus et les influenceurs

Ce que l'on peut comprendre d'une réponse de Jocelyn Maclure lors de son entrevue dans *Le Devoir* du samedi 20 janvier, c'est que ce sont des « élus et des influenceurs » qui se sont servis de la charte des valeurs pour alimenter le « spectre d'une islamisation de la société ». Elle a le dos large, la charte. Pourtant, elle n'avait comme objectif que de faire en sorte que le Québec, après avoir banni de l'espace public depuis longtemps les signes et costumes religieux, n'y revienne pas en accommodant sans bornes des manifestations et coutumes religieuses dans l'espace public. Dans la présentation de son mémoire à la commission parlementaire relative à cette charte en 2014, l'éminent sociologue Guy Rocher a expliqué que la démarche du gouvernement se situait dans la suite de la Révolution tranquille et de la déprofessionnalisation de toutes nos institutions publiques, tout en soulignant que cela s'était réalisé sans grave secousse. Ce n'est pas l'État qui allait vers la radicalisa-

tion avec la charte, mais les bien-pensants qui ont cherché à y faire valoir leurs propres intérêts.

Jean-Marie Desgagné
 Québec, le 23 janvier 2018

Ma boule de cristal me dit...

Que Pierre Karl Péladeau, président de Québecor, ancien chef du PQ et ancien député de Saint-Jérôme, reviendra dans le giron du Parti québécois en reprenant la circonscription d'Agnès Maltais, prochainement démissionnaire. Pourquoi? Parce que cet homme est le seul capable de sauver cette circonscription de la ville Québec pour le PQ. Comptons sur la sympathie non équivoque de son maire et aussi, osons le dire, de toutes les radios publiques de la capitale reconnaissantes de l'obtention de son amphithéâtre...

Gérard Vincent
 Chertsey, le 24 janvier 2017

Aussant en emporte le vent

Il faut que le Parti québécois (PQ) soit en bien mauvaise posture pour que ses militants frétilent à l'idée que Jean-Martin Aussant retourne au bercail, lui qui a eu le culot de fonder un parti après avoir quitté le PQ et qui a autant de charisme que Martine Ouellet et Alexandre Cloutier réunis.

Les péquistes se trompent en croyant qu'il les aidera à battre les libéraux et les caquistes, qui ne manqueront pas de rappeler les articles les plus rébarbatifs du programme de la défunte Option nationale (ON), qui a fusionné avec Québec solidaire.

Ce que veut Aussant en réalité, c'est prendre la direction du PQ et en faire une version recommandable d'ON, au grand plaisir du SPQ Libre. Or, pour cela, il faut que le PQ soit battu en octobre et que Jean-François Lisée quitte le navire. Voilà pourquoi il fera le service minimum s'il se ramène.

Sylvio Le Blanc
 Montréal, le 21 janvier 2018

LIBRE OPINION

La chute du bitcoin, une bonne nouvelle

SIMON POIRIER

Candidat au doctorat en science politique
 Queen's University, Kingston, Ontario

Après un sommet de 20 000 \$US à la mi-décembre, la cryptomonnaie bitcoin a perdu depuis la moitié de sa valeur. À la suite des inquiétudes exprimées par plusieurs gouvernements et des sanctions et interdictions prévues à moyen terme, en Corée du Sud notamment, il s'avère que le bitcoin ne reposait que sur du vent. Entre autres, la monnaie sert uniquement de valeur spéculative, elle ne contribue en rien à l'économie et elle use d'énormes ressources énergétiques. Il faut se réjouir de cette chute spectaculaire.

Le bitcoin sous sa forme actuelle — en plus d'avoir l'apparence d'une bulle — ressemble étrangement à de la vente pyramidale. Il est vrai que le bitcoin a pour objectif de servir de monnaie d'échange, cependant cette utilisation n'a jamais pris racine en dehors des cercles du crime organisé du Web profond. La croissance de la valeur du bitcoin ne repose sur aucun fondamental autre que sa popularité. Outre son usage spéculatif, le bitcoin n'a pas d'utilité réelle. Qui a déjà payé son latte avec son porte-monnaie bitcoin virtuel?

Comme toute vente pyramidale, la progression et la valeur du produit reposent uniquement sur l'ajout de nouveaux membres. À un moment où à un autre, ce système deviendra insoutenable et va s'écrouler. Ceux qui se sont enrichis étaient au sommet de la pyramide et ceux qui en payeront le plus le prix seront ceux qui ont rejoint l'aventure à la fin et qui ont le plus déboursé pour en faire partie. Ils

se retrouveront avec une monnaie qui ne vaut plus son pesant en octets.

De plus, la promesse de décentraliser la gestion monétaire ne s'est jamais concrétisée. Une grande partie de la propriété des bitcoins se retrouve entre les mains d'un nombre assez réduit d'individus. Selon Bloomberg, 1000 personnes seraient propriétaires de 40% de tous les bitcoins. On repassera pour ce qui est de la démocratisation du système monétaire national.

Une utilisation sous-optimale des ressources financières

Le bitcoin draine des ressources financières essentielles qui pourraient être investies dans l'économie réelle plutôt que dans la spéculation. Il est surprenant que, dans un environnement où les taux d'intérêt sont aussi bas et où la Bourse se porte si bien, le bitcoin soit devenu aussi populaire. Les spéculateurs assoiffés de rendement toujours plus grand ont trouvé dans celui-ci un instrument avec un retour sur investissement spectaculaire.

C'est justement le problème. Chaque dollar investi dans le bitcoin ne peut pas être utilisé pour investir dans l'économie locale ou internationale. Il est vrai que parfois on peut se demander si ce n'est pas là la nature même des marchés financiers, mais le bitcoin a poussé cette logique à sa conséquence extrême. Les énormes sommes qui sont investies dans cet instrument purement spéculatif ne servent en rien l'économie. Le bitcoin ne crée pas d'emplois, il ne développe pas d'infrastructures à long terme.

En dernier lieu, le système de minage

pour autoriser et enregistrer les transactions en *blockchain* au cœur même de la monnaie est une véritable plaie pour l'environnement. L'énergie nécessaire à chaque transaction utilise une quantité phénoménale de temps de serveurs qui fonctionnent à l'électricité. Selon les estimations disponibles, la consommation quotidienne du réseau bitcoin est de 117 millions de kWh, soit l'équivalent de l'électricité nécessaire pour près de quatre millions de domiciles américains. Sur une année, c'est toute l'électricité consommée par le Pérou. On ne peut pas ignorer ce fait.

Selon la même source chez digiconomist, une seule transaction nécessite l'équivalent de l'électricité quotidienne pour près de 12 domiciles américains. Il est aussi bien entendu que l'achat de tous les serveurs nécessaires au minage de ces bitcoins et l'effet environnemental de leur vie utile ne sont même pas comptabilisés. Même si ces chiffres ont été remis en question par quelques spécialistes, ils demeurent la meilleure source disponible et, même si la consommation réelle était seulement la moitié de celle-ci, l'industrie du bitcoin aurait encore un effet préjudiciable sur l'environnement.

Enfin, au moment où les populations sont incapables de réduire leur consommation énergétique existante, l'ajout d'une nouvelle industrie aussi gourmande représente un réel risque à moyen et à long terme. Aussi, la chute spectaculaire du cours du bitcoin doit être reçue comme une bonne nouvelle.

IDÉES

ATTENTAT À LA MOSQUÉE DE QUÉBEC

Un an après, apaiser le climat social

FERID CHIKHI, NADIA EL-MABROUK, ALI KAIDI ET LEILA LESBET

Association québécoise des Nord-Africains pour la laïcité (AQNAL)

Depuis l'odieux attentat survenu il y a un an à la mosquée de Québec, quelque chose s'est brisé dans le tissu social. Dès le lendemain du meurtre, des publications diffamatoires affichant des personnalités du Québec les mains tachées de sang circulent sur Internet, et des accusations à peine voilées associent l'attentat aux partisans de la laïcité. Les Québécois sont accusés de racisme et d'islamophobie sur toutes les tribunes, et une consultation sur le racisme et la discrimination est annoncée par le gouvernement quelques mois plus tard. Ce festival des amalgames n'a fait que polluer le climat social, polariser le débat et alimenter l'hostilité envers l'islam et les musulmans. Rappelons que l'enquête est toujours en cours et que personne n'en connaît l'issue.

Un an après, un temps d'arrêt est plus que nécessaire afin de soutenir les veuves, les orphelins, les proches des défunts, et de rendre un dernier hommage, dans le recueillement et la sérénité, à nos concitoyens Ibrahim Barry, Mamadou Tanou Barry, Khaled Belkacemi, Abdelkrim Hassane, Azzeddine Soufiane et Aboubaker Thabti.

Occasion de rapprochement

Un tel moment de recueillement peut être une excellente occasion de rapprochement entre Québécoises et Québécois de toutes origines. Mais cela ne peut se faire que si l'on mise sur des valeurs citoyennes rassembleuses, et non pas sur des identités religieuses réductrices et polarisantes.

Malheureusement, l'instrumentalisation de la tragédie à des fins idéologiques et de promotion d'un certain islam n'a échappé à personne, et ce, dès le lendemain de la tuerie. Zahra Boukersi, proche parente d'Abdelkrim Hassane, victime de l'attentat, dénonce la mainmise d'imams et d'intervenants communautaires sur l'organisation de la cérémonie officielle des fu-



Scène de la veillée organisée à Montréal en hommage aux victimes en janvier 2017.

GUILLAUME LEVASSEUR LE DEVOIR

néraillies. Beaucoup de musulmans ne se sont pas reconnus dans cette cérémonie loin des traditions et de la sobriété qu'impose leur religion dans de telles circonstances. En guise d'oraison funéraire et d'hommage aux victimes, c'est bien plus d'un islam ostentatoire et politisé et de doléances d'une prétendue communauté musulmane qu'il a été question.

Et c'est bien d'islam et d'islamophobie que l'on s'approprie à nous entretenir en un plus tard. Dans le cadre des commémorations, le Centre de prévention de la radicalisation menant à la violence (CPRMV) organise un colloque intitulé « Pour le vivre-ensemble avec nos différences » qui rassemble principalement des intervenants d'associations à référent islamique. « Nous allons discuter sur ce qu'est l'islam », selon les mots mêmes de Boufeldja Benabdallah, cofondateur du Centre culturel islamique de Québec. Et pour parler d'islam, le colloque donnera la parole, en particu-

lier, à des « spécialistes » recommandés par l'ambassade du Canada en Algérie. Quel message veut-on lancer à la société québécoise en envoyant des experts venus d'un pays étranger? D'autant plus que l'Algérie, dont le gouvernement ne parvient pas à endiguer la salafisation de sa société, n'est pas une référence en matière de vivre-ensemble.

Et comment ne pas se questionner sur les méthodes du CPRMV, qui privilégie la parole de religieux plutôt que celle d'organisations citoyennes représentatives des différents groupes sociaux du Québec, pour favoriser le vivre-ensemble?

Les dérapages d'un discours normatif

Tout au long de l'année, des imams et des « leaders » autoproclamés des musulmans ont contribué à cristalliser une image provocatrice de l'islam. Le comble de la provocation a été la campagne menée contre l'article de loi régle-

mentant l'offre et la prestation de service à visage découvert (article 10 du PL62). Le Conseil national des musulmans canadiens (CNMC), celui-là même qui réclame l'instauration d'une journée officielle contre l'islamophobie, porte plainte contre le gouvernement du Québec pour réclamer le droit de porter le niqab en tout temps. Pourtant, ce symbole de réclusion des femmes est bien plus lié à l'idéologie salafite qu'il est un signe religieux, étant même interdit lors du pèlerinage à la Mecque.

S'alliant au mouvement de contestation, des intellectuels et des groupes d'une certaine gauche montent aux barricades pour accuser d'islamophobie tous ceux qui s'expriment contre le niqab, et plus largement contre tous ceux qui soutiennent la laïcité au Québec et résistent à l'ingérence des règles religieuses dans notre société.

Nous sommes outrés que des élites de la société, des universitaires, des intellectuels participent à jeter l'anathème sur des citoyens. Nous-mêmes, Québécoises et Québécois de culture musulmane qui ne correspondent pas à leur vision transmise de l'islam, sommes accusés d'islamophobie. Ces personnes éduquées sont-elles conscientes qu'en Égypte, en Algérie et dans bien des pays musulmans dont les populations ont souffert et souffrent encore des exactions islamistes, des personnes sont persécutées pour des accusations d'offense à la religion et d'apostasie? Ces intellectuels, en accusant des musulmans du Québec d'islamophobie, usent d'intimidation à leur égard et les mettent en danger, eux et leurs familles restées au pays.

Il est temps de mettre fin à ce tapage dangereux en évitant d'exacerber des tensions qui n'ont pas lieu d'être. La dernière chose dont nous avons besoin au Québec, c'est de sermons sur l'islam et l'islamophobie. Dans ce contexte, nous saluons la sage décision des premiers ministres du Canada et du Québec de ne pas donner suite à la demande d'une journée contre l'islamophobie et de privilégier une journée de commémoration et de recueillement à la mémoire des victimes. Ce n'est pas à travers des appartenances religieuses, mais bien en tant que citoyens attachés au Québec que nous pouvons favoriser le rapprochement et la cohésion sociale.

Aller ou pas au Forum économique mondial de Davos?

FRÉDÉRIC MÉRAND

Directeur du Centre d'études et de recherches internationales (CERIUM), Université de Montréal

Davos se transforme cette semaine en centre névralgique du pouvoir mondial. Fondé en 1971, le Forum économique mondial est le rendez-vous incontournable de l'élite économique, politique, artistique et intellectuelle de la planète. Certes, les paysages évoqués par Thomas Mann dans *La montagne magique* sont magnifiques. Mais le succès du sommet reflète surtout l'évolution de la gouvernance mondiale: moins occidentale, plus transparente, largement privatisée, un peu féminisée... et sans grande influence sur les enjeux les plus pressants.

Etrillé par la gauche, Davos est aujourd'hui sous les feux de la droite qui lui reproche son cosmopolitisme débridé. L'édition 2018 se démarque par la présence étonnante de Donald Trump et une abondance de neige peu favorable à l'organisation de manifestations altermondialistes.

Élite mondiale

Ce qui distingue Davos, c'est la présence écrasante des p.d.g., considérés comme les véritables acteurs du changement. Euphémisée sous une approche « multipartenariale », cette présence est un puissant facteur d'attraction pour les dirigeants politiques. Cette année, 70 des 2500 participants sont des chefs d'État ou de gouvernement, dont le pape François, le secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, Emmanuel Macron, Narendra Modi, Angela Merkel, Benjamin Netanyahu, Michel Temer... et bien sûr Justin Trudeau.



L'édition 2018 se démarque par la présence étonnante de Donald Trump et une abondance de neige peu favorable à l'organisation de manifestations altermondialistes.

FABRICE COFFRINI AGENCE FRANCE-PRESSE

À Davos, on ne prend pas de décision. On socialise en s'insérant dans un milieu, celui de l'élite mondiale, et on est socialisé aux valeurs, aux pratiques, au vocabulaire de cette élite.

Socialiser: le centre des congrès de Davos étant de taille modeste, les restaurants de la petite ville accueillent rencontres bilatérales au coin du feu, fêtes extravagantes commanditées par les multinationales et conférences de presse visant à attirer l'attention des investisseurs.

Pour faire partie du cercle restreint, il faut diriger une des

1000 plus grandes entreprises mondiales et payer plus de 600 000\$ par année. Au prix de quelques dizaines de milliers de dollars, un premier ministre ou un entrepreneur québécois peut sentir qu'il s'approche de ce cercle, s'asseyant sur les mêmes banquettes et échangeant quelques mots avec ce que Robert W. Cox appelle la « nébuleuse ».

Être socialisé: « Turbulences », « réseaux », « confiance », « innovation collaborative », « leadership responsable », « croissance inclusive », « technologie disruptive », « fractures mondiales »... la lecture du programme de Davos

depuis les années 1980 offre un lexique des lieux communs et des idées reçues — mais aussi des préoccupations sincères — que porte ladite nébuleuse.

Souvent issus des écoles de commerce, ces « quasi-concepts », pour reprendre l'expression du regretté Paul Bernard, circulent dans les rapports du FMI, les médias spécialisés et les cabinets ministériels. En filigrane, un thème fort reflète l'esprit du temps: c'était les inégalités en 2014 et le populisme en 2017. En 2018, Davos « empowers women »... Autant de matériaux pour les historiens qui voudront com-

prendre l'idéologie dominante de notre époque.

Les opposants ont-ils raison de s'opposer?

Depuis le tournant du siècle, la mobilisation a beaucoup diminué. Située à 1500 mètres d'altitude, la vallée est aisément bouclée par les forces de sécurité. Et comme l'inscription coûte 70 000\$ pour un accès limité, les gauchistes hésiteront à brandir une banderole pendant une table ronde.

De toute manière, s'opposer à la gouvernance mondiale est futile. Comme le Forum n'a pas d'autorité, il n'a pas de respon-

sabilité non plus. En plus, le sommet est autofinancé, même si la Confédération helvétique doit assurer la sécurité. Pour défendre une ville de 11 000 habitants, la Suisse déploie 4500 policiers et soldats.

Ce qui est reproché à Davos, c'est son pouvoir symbolique. Malgré les autocritiques ritualisées sur l'accroissement des inégalités et les engagements en faveur du développement durable, le Forum fournit, de ses cimes enneigées, une image forte de la mondialisation libérale, celle des banquiers d'affaires, des politiciens centristes et des stars qui évitent l'impôt. Ceux que la ministre canadienne des Affaires étrangères, Chrystia Freeland, appelle les « ploutocrates ».

Les attaques contre Davos ne proviennent plus seulement de la gauche. Dès 2004, le conservateur Samuel Huntington dénonçait un « homme de Davos » qui « voit les frontières nationales comme des obstacles et les gouvernements nationaux comme des reliquats du passé dont le seul rôle utile est de faciliter les opérations globales de l'élite ».

En effet, même si le sommet s'annonce calme cette année, l'homme de Davos (malgré une présidence féminine, près de 80% des participants seront encore des hommes) est sur la défensive. Si l'économie de marché se porte bien, le spectre du protectionnisme devient réel avec Trump.

Mais surtout, ce sont les valeurs de l'internationalisme libéral qui sont en recul. Entre la Chine autoritaire et les États-Unis en pleine crispation identitaire, entre le Brexit et la déliquescence de l'Accord de Paris, qui a les épaules assez larges pour défendre les vertus de la coopération internationale? Pour mener ce combat, socialiser à Davos ne peut pas faire de mal. Et qu'un certain président américain y soit socialisé non plus.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

RÉDACTION: Véronique Chagnon (chef de division), Robert Dutrisac (éditorialiste), Michel Garneau et Pascal Élie (caricaturistes), Jacques Nadeau (photographe), Olivier Zuida (rechercheur photos); information générale: Isabelle Paré (chef de division et reporter), Stéphanie Baillargeon (généraliste), Gérard Dallaire (pupitre), Amélie Daoust-Boisvert (santé), Jean Dion (sports), Marco Fortier (éducation), Lisa-Marie Gervais (diversité), Pauline Gravel (sciences), Jessica Nadeau (éducation), Alexandre Shields (environnement); information politique: Michel David (chroniqueur), Hélène Buzzeiti et Marie Vastel (correspondantes parlementaires à Ottawa), Marco Bélar-Cirino et Marie-Michèle Sioui (correspondants parlementaires à Québec); Dave Noël (recherche), Jeanne Corriveau (affaires municipales, Montréal), Isabelle Porter (affaires municipales, Québec); information culturelle: Guillaume Bourgault-Côté (politiques culturelles), Julie Carpentier (pupitre), Fabien Deglise (livres), Catherine Lalonde (arts vivants), Philippe Papineau (médias); information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), François Desjardins et Éric Desrosiers (reporters), Benoît Munger (pupitre); information internationale: Guy Taillefer (chef de division et éditorialiste); section art de vivre: Diane Précourt (responsable des cahiers Week-end et Plaisirs); cahiers spéciaux: Aude Marie Marcoux (responsable); équipe numérique: Laurence Clavel, Guillaume St-Hilaire et Geneviève Tremblay (pupitres); correction: Andréanne Bédard, Christine Dumazet et Michèle Malenfant (correctrices); soutien à la rédaction: Amélie Gaudreau (coordonnatrice à la rédaction), Jean-Philippe Proulx (commis); DOCUMENTATION: Manon Derome (Montréal), Denise Ledoux (Ottawa); PUBLICITÉ: Charlyne Bachraty (adjointe au vice-président), Marlène Côté, Evelyn De Varennes, Amel Elimam, Claire Paquet, Chantal Rainville et Nadia Schab (directrices de comptes), Alain Trébut (directeur créativité média), Amélie Maltais (commis aux arts légers), Alessandra Tantalò et Laurence Hémond (coordonnatrices publicitaires); PROMOTION: Caroline Desrosiers, Yannick Morin, Anthony White et Nathalie Zemaitis; INFORMATIQUE: Yanick Martel (administrateur Web), Jean-François Côté (analyste programmeur), Luc Girard (technicien informaticien), Soledad M. Hébert (développeuse Web); PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Catherine Gentilcore (coordonnatrice marketing, communications et relations publiques), Sébastien Beaupré (coordonnateur service à la clientèle), Manon Blanchette, Caroline Filion, Nathalie Filion, Isabelle Sanchez (préposées au service à la clientèle); ADMINISTRATION: Olena Bilyakova (responsable des services comptables), Mélisande Simard (adjointe administrative et responsable des ressources humaines), Florentina Draghici (technicienne comptable), Véronique Pagé (responsable du crédit).

ACTUALITÉS



ODD ANDERSON AGENCE FRANCE-PRESSE

Volkswagen avait trafiqué le système antipollution équipant certains de ses modèles, qui laissait croire à de meilleures performances de ses véhicules sur le plan environnemental.

VOLKSWAGEN

SUIVE DE LA PAGE 1

Pour M^e Michel Bélanger, un autre élément contribue au caractère « original » de cette affaire : le juge conclut que bien qu'on ne puisse prouver les dommages causés à la santé de chaque Québécois, cela ne signifie pas pour autant que l'entreprise n'a pas à faire face à ses responsabilités.

En effet, si le juge Dumais a refusé d'autoriser le recours pour des dommages compensatoires (15\$ par citoyen), il n'en souligne pas moins dans sa décision que « si l'État ne fait rien ou si les sanctions sont minimes, n'encourage-t-on pas la répétition de tels scénarios? Surtout si les bénéfices outrepassent grandement les conséquences ». Et il ajoute que « l'affaire, telle que présentée, mérite d'être débattue ».

« C'est un précédent en matière de droit de l'environnement. Le juge conclut que sans qu'on puisse nécessairement prouver que l'être humain a été affecté, comme société, on peut prendre des actions collectives au nom de la population pour faire payer un pollueur », souligne M^e Bélanger.

Faute avouée

Le juge Dumais rappelle d'ailleurs que Volkswagen a reconnu l'existence du logiciel. Le président-directeur général de Volkswagen America, Michael Horn, s'est aussi excusé au nom de l'entreprise et a admis que celle-ci a « totalement menti », rapporte le juge.

« Des têtes de dirigeants roulent. Des excuses du fabricant fusent. Des poursuites judi-

ciaires s'enclenchent », écrit-il.

Il définit que l'action en responsabilité se penchera sur plusieurs questions de droit. Il sera notamment évalué si les véhicules visés respectaient les normes environnementales canadiennes, s'ils ont été munis d'un logiciel faussant les résultats des émissions polluantes, s'ils ont émis dans l'atmosphère de la pollution au-delà de ce qui est permis par les normes canadiennes et si les constructeurs ont intentionnellement faussé les dispositifs.

Le fait que l'entreprise ait déjà reconnu sa faute pourrait faciliter la preuve dans le dossier, estime M^e Bélanger.

« C'est clair qu'en ce qui concerne le comportement fautif, il y a beaucoup d'éléments qui seront facilités pour ce qui est de la preuve; le défi sera de prouver qu'on peut obtenir un dédommagement dans le cadre d'une action collective », dit l'avocat spécialisé en droit de l'environnement.

M^e Asselin y voit également une façon de mettre en application le principe du « pollueur-payeur ».

« Il y a une question d'internaliser les coûts environnementaux, c'est-à-dire de faire assumer aux pollueurs les coûts occasionnés par leur nuisance. Comme souligné par le juge, peut-on éviter qu'une compagnie qui a avoué ses fautes reste impunie? » questionne l'avocate.

L'AQLPA s'est dite très heureuse de cette première victoire.

« Ça confirme au fond nos droits pour un environnement sain et aussi l'obligation de respecter la loi sur l'environnement », a indiqué le président de l'AQLPA, André Bélisle. Selon lui, le processus judiciaire sera encore long, à

moins que Volkswagen ne veuille régler à l'amiable ce litige, avance-t-il.

Volkswagen n'a pas souhaité commenter dans l'immédiat. « Nous sommes en train d'étudier la décision de la Cour, sur cette première étape procédurale, et sommes en train de déterminer la marche à suivre », a fait savoir Thomas Tetzlaff, responsable médias de Volkswagen Canada.

M^e Asselin estime que cette action collective pourrait envoyer un message fort aux entreprises polluantes.

« Selon moi, ce qui est important, ce n'est pas tant le montant que chaque personne va recevoir, mais plutôt le message qu'on envoie comme société qu'on n'accepte pas qu'il y ait des dépassements de normes environnementales qui restent impunis », dit-elle.

Cette action collective n'est pas sans rappeler le recours annoncé plus tôt ce mois-ci par la Ville de New York contre cinq pétroliers.

New York veut être dédommée par ces entreprises et utiliser les sommes qui seraient accordées par la justice pour le financement des mesures prises par la Ville pour lutter contre les conséquences des changements climatiques.

« Ce ne sont pas du tout les mêmes types de recours, mais ils se rejoignent en ce sens qu'ils cherchent tous deux à compenser un tort environnemental », indique M^e Bélanger, qui estime que tout un défi attend New York.

« Dans le cas qui nous concerne, Volkswagen a reconnu sa faute, mais ce n'est pas le cas dans le dossier entrepris par la Ville de New York, qui aura une grosse preuve à faire », souligne-t-il.

Avec La Presse canadienne
Le Devoir

1,4 million pour étudier les impacts de la légalisation du cannabis

Toronto — À six mois d'une probable légalisation de la marijuana à des fins récréatives au Canada, le gouvernement fédéral a annoncé mercredi un investissement de 1,4 million dans 14 projets de recherche sur les impacts de cette mesure.

Le député libéral Bill Blair, qui est en quelque sorte la « personne-ressource » dans ce dossier au sein du gouvernement, a indiqué mercredi que ces projets de recherche seront réalisés par l'entremise des Instituts de recherche en santé du Canada. M. Blair est secrétaire parlementaire de la ministre de la Justice et de la ministre de la Santé.

Les 14 projets étudieront notamment les effets potentiels du cannabis sur la conduite automobile, la grossesse et la santé des enfants, la santé mentale des jeunes, les populations autochtones ainsi que la santé et la sécurité au travail.

À la suite d'un concours, les Instituts de recherche en santé du Canada ont approuvé le financement de 14 projets, ce qui représente un investissement d'environ 100 000 \$ par projet. Ces 14 projets seront menés dans des hôpitaux et universités du pays, notamment à Sainte-Justine, à l'Institut universitaire de gériatrie et à l'Hôpital général juif, à Montréal, de même qu'à l'Université de Sherbrooke.

La docteure Patricia Conrod, du CHU Sainte-Justine, se penchera par exemple sur des mesures de prévention auprès des jeunes qui présentent un risque élevé de psychose.

Certains ont critiqué le gouvernement libéral de Justin Trudeau pour ne pas avoir mené ces études avant même de légaliser la marijuana. M. Blair soutient que des études existent déjà au Canada, mais qu'il est toujours difficile de mener des recherches à grande échelle sur la marijuana si la substance est illégale.

La Presse canadienne



ROBERT F. BUKATY LA PRESSE CANADIENNE

TÉLÉRÉALITÉ

SUIVE DE LA PAGE 1

ami l'a défié, pour 200\$, de passer l'audition d'*Occupation double* (OD). « J'avais rien à perdre. À l'audition, à la minute où j'ai dit « Bonjour, je suis Pascal-Hugo, j'ai 26 ans et je suis écrivain jeunesse », j'ai vu quelque chose changer dans la face des juges. J'me suis dit: « Fuck. Je vais faire OD. » »

Celui qui a signé plusieurs livres jeunesse (éditions Passe-temps) a alors pensé qu'il pourrait tisser cette expérience à sa maîtrise, qui porte sur le père du gonzo, ce journalisme d'immersion ultrasubjectif où le reporter ne cherche pas l'objectivité et écrit souvent au « je ». Conversation littéraire, à l'oral, sur une émission très, très populaire.

Le Devoir: Qu'est-ce que tu voulais faire à OD?

PH: Je voulais faire mon Hunter S. Thompson [auteur de *Hell's Angels* et de *Fear and Loathing in Las Vegas*]. Je voulais prendre des notes, documenter tout ça, parce qu'y a pas grand monde qui a accès à OD, et j'le dis en toute humilité, qui a mes armes, ma capacité d'analyse et d'écrire. J'avais une ouverture sur un monde ultra superficiel, ultra *mainstream*, complètement inexploré du littéraire. J'ai lu, je me suis informé, j'ai lu Tom Wolfe, Joan Didion, Thompson en long et en large. J'ai réalisé que, dans la démarche du nouveau journalisme, et spécifiquement la démarche gonzo, il s'agit de se créer un *persona*. Trois niveaux, en fait: Hunter Thompson l'humain, que personne ne connaît à part ses proches; Hunter Thompson l'écrivain, journaliste en reportage; et le Hunter Thompson personnage de ses propres livres. Ça m'a ultra intéressé. *Fauche* c'est là que je croyais que ça allait s'en aller.

As-tu réussi à tenir ces trois niveaux du « je » et du jeu?

Honnêtement, non. Tu pars là-bas avec les

meilleures intentions du monde. Je voulais garder le contrôle de ma narration; je planifiais. Avec un ami, on avait analysé comment gagner, en *checkant* grossièrement les autres années. Il y a une récurrence. Le gagnant, c'est tout le temps le gars qui au début est *friendly* avec tout le monde et qui, sans jamais embrasser ou faire un *move* sur une autre, vers la semaine 5, 6 ou 7, s'affiche et dit « Ben moi, c'est elle! », et reste *stické* jusqu'à la fin.

Alors que l'émission fait parler de ses débordements, le public favoriserait le choix fixe, une idée de l'amour conventionnelle.

... Une manière de gérer tes affaires ultra-conservatrice. Le monde aime ça, le drame et les candidats qui paniquent, mais ceux qui gagnent sont jamais ceux-là. Et personne ne va voter non plus pour le gars qui s'affiche au début et reste *steady* jusqu'à la fin, parce que c'est plate à la longue. On comprenait comment il fallait écrire la courbe narrative, ma *story-line*, pour que je me rende jusqu'à la fin. Mais ce qui est arrivé, c'est que je suis juste tombé en amour après 15 minutes.

Pour vrai?

Ouais. C'est comme là que j'ai perdu le contrôle. *Tsé*, personne ne va dans une émission de télé-réalité pour trouver l'amour pour vrai. C'est con. C'est ça que je pensais. Sans ça, j'aurais été capable de garder le contrôle sur les règles imposées; j'aurais été capable de tolérer qu'on me dise « Cette semaine, vous ne voyez pas les filles ». Ça ne paraît pas à la télé, mais il y a une semaine entière, j'ai vu Jessie juste 10 minutes. Ça a joué dans ma tête; je me suis fait embarquer complètement et je suis devenu un personnage, même pas de ma propre histoire; de l'histoire de la production. Je suis devenu un pion, faisant ce qu'ils voulaient me faire faire. Réellement. Jamais j'aurais cru que ç'allait arriver, et à ce point-là. Je n'ai pas été capable de garder mes distances.

Est-ce que ça ne peut pas être ça, le gonzo?

L'immersion totale?

Oui, mais Thompson garde tout le temps la conscience de son personnage.

Tu ne penses pas que tu peux la retrouver en écrivant maintenant?

Je pourrais pousser mon *persona* à l'intérieur d'un personnage... Le problème, c'est que le monde a vu. Je pense honnêtement qu'il n'y a pas assez de contenu dans une émission comme ça pour faire un bon livre.

Ce n'est pas cruel, quand le contenu, c'est toi?

Je l'sais. Je l'sais. Mais j'me définis pas par ça, *fauche* c'est pas grave. Je pense que le plus intéressant, c'est l'après. Là, je sors d'OD, j'ai 130 000 abonnés sur mon compte Instagram. C'est du monde. J'arrive dans un autre univers qui m'était inconnu: celui des personnalités publiques, des personnages de culture pop. Tout d'un coup, je me fais inviter à une soirée par Mike Ward parce qu'il est *vegan* aussi. Là, Jessie et moi, on se prête à une cause, on est prêt à devenir des ambassadeurs du mouvement *vegan* et de l'éthique animale et environnementale. C'est là, à long terme, que la stratégie de départ va peut-être servir. En ce moment, on remarque un grand changement dans notre *following*. On perd les spectateurs d'OD. On fait des *posts* « *Stop Wearing Fur* » ou « *PETA* » [People for the Ethical Treatment of Animals]. On utilise la visibilité comme tremplin pour faire autre chose. Pis parce qu'on s'implique là, il y a un activiste du Animals Liberation Front (ALF), un organisme *undercover* radical, où les membres rentrent dans les abattoirs pour libérer les animaux, que j'ai rencontré, qui veut ouvrir une division à Montréal. Ça, je pense que ça pourrait être intéressant à couvrir à la gonzo.

C'est là que tu reprends le contrôle de ta narration?

Exactement. OD, j'ai pas tant envie d'en parler. Parce que je trouve que c'est insignifiant.

Ce pourrait être un sujet, la perte du libre arbi-

tre, cet engourdissement...

Peut-être que c'est trop frais. J'ai encore de la misère à faire la distinction entre moi maintenant et là-bas — c'est la même personne, mais il y en a une qui n'était pas capable de réfléchir. Ça fait quoi? Cinq semaines? Je recommence à peine à être capable de m'asseoir à un ordinateur et de penser.

Faut-il une stratégie pour sortir d'OD?

Oui. Ouhouhouhou. T'as pas le choix. On a réfléchi beaucoup — on est le seul couple encore ensemble, *tsé*. Si on met l'amour et notre relation de côté, on est conscient qu'en ce moment, en couple, on vaut beaucoup plus cher que chacun pour soi. Qu'il faut entretenir ça, travailler ensemble. Qu'il faut projeter une image. On sait qu'on est une entité. Qu'on ne doit pas faire certaines choses, si on veut s'émanciper d'OD; on ne peut pas aller faire le *party* dans un bar avec les autres participants. L'appât du gain — faire 1000\$ pour passer une soirée dans un bar — est grand. Quand tu fais OD, t'en fais pas d'argent. Tu paies tes frais ici sans faire d'argent là-bas. *Tsé*, si tu veux t'acheter un condo, tu fais 30 sorties dans un bar et tu fais 30 000\$. C'est de l'argent en cibole. Mais tu restes pogné avec OD. Nous, on veut utiliser notre visibilité pour aider. Aider les activistes *vegan*. Il y en a des super *hot* qui veulent passer un message depuis des années, sans jamais avoir la tribune pour le faire. Nous, on arrive, deux figures de culture populaire *vegan*. A part Georges Laraque, y a pas grand monde d'autres pour casser l'idée du grano. Ils veulent qu'on soit porte-parole.

Accorder une entrevue au Devoir, pour parler d'OD avec un œil littéraire, ça fait partie de ta stratégie pour t'émanciper de l'émission?

Ben oui.

Même si c'est moi qui ai le contrôle de ta narration en éditant l'entrevue?

[Sourire]

Le Devoir

LE DEVOIR

Les bureaux du Devoir sont situés au 1265, rue Berri, 8^e étage, Montréal (Québec), H2L 4X4 ☎ Berri-UQAM Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30 Renseignements et administration : 514 985-3333



Le Devoir sur ledevoir.com



sur Facebook et sur Twitter

La rédaction

Au téléphone 514 985-3333
Par courriel redaction@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3360

Abonnements (lundi à vendredi, 7h30 à 16h30)

Au téléphone 514 985-3355
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 463-7559
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-5967

Publicité

Au téléphone 514 985-3399
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305
Par courriel publicite@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514 985-3452
Par courriel avisdev@ledevoir.com
Par télécopieur 514 985-3340

Petites annonces et publicité par regroupement

Au téléphone 514 985-3322
Par télécopieur 514 985-3340
Par courriel petitesannonce@ledevoir.com